

Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2019-2020

Le Québec et ses régions



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Réalisation

Rédaction et production

Daniel Marleau

Analyste intelligence d'affaires

Direction, Optimisation et performance

Conception graphique

Mario Paquette

Révision linguistique

Alexandre Roberge

Direction, Stratégie de marque et communications

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson

Montréal (Québec) H1Y 4V4

Tél. : 514 935-2501 ou 1 800 363-6048

Télééc. : 514 935-3770

inf@oiiq.org

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISSN 1920-664X (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2020

Tous droits réservés

Nota – Conformément à la politique rédactionnelle de l'OIIQ, le féminin est utilisé aux seules fins d'alléger le texte.

CODE - 7445 (19-20)

Table des matières

Introduction.....	6	Formation	23
Méthodologie.....	7	Formation initiale	23
Faits saillants en 2019-2020.....	9	Niveau d'études en sciences infirmières	24
Infirmières et infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ	9	Statut d'emploi.....	25
Effectif infirmier exerçant la profession au Québec	9	Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice	26
Particularités régionales.....	10	Évolution selon le secteur d'emploi.....	26
Infirmières et infirmiers inscrits au Tableau		Réseau de la santé et des services sociaux	28
Évolution de l'inscription au Tableau.....	11	Agence de placement de personnel infirmier ou de soins	29
Nombre de membres inscrits au Tableau	11	Secteur de la formation infirmière	30
Entrées et sorties du Tableau	12	Domaine d'activité et fonction principale.....	31
Sorties du Tableau	13	Domaine de pratique	32
Retours au Tableau.....	14	Références.....	34
Infirmières praticiennes spécialisées	15	Annexes	
Droit de prescrire et autres expertises	16	Annexe 1 Découpage régional.....	35
Portrait sommaire de l'exercice de la profession.....	17	Annexe 2 Déclaration annuelle	36
Effectif infirmier exerçant la profession au Québec		Annexe 3 Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice	43
Infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec.....	18		
Évolution de l'effectif infirmier	18		
Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour 100 000 habitants	19		
Données démographiques.....	20		
Âge moyen	20		
Tranche d'âge	21		
Proportion des hommes dans la profession.....	22		

Table des matières (suite)

Annexes régionales

Annexe 4	Infirmières praticiennes spécialisées, par région du lieu d'exercice	46
Annexe 5	Titulaires d'un numéro de prescripteur, par région du lieu d'exercice	47
Annexe 6	Portrait sommaire de l'exercice de la profession au 31 mars 2020, par région de résidence	48
Annexe 7	Évolution de l'effectif infirmier, par région du lieu d'exercice	49
Annexe 8	Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour mille habitants, par région du lieu d'exercice	50
Annexe 9	Âge moyen au 31 mars, par région du lieu d'exercice	51
Annexe 10	Tranche d'âge, par région du lieu d'exercice	52
Annexe 11	Proportion des hommes dans la profession, par région du lieu d'exercice.....	53
Annexe 12	Formation initiale, par région du lieu d'exercice.....	54
Annexe 13	Niveau d'études en sciences infirmières, par région du lieu d'exercice.....	55
Annexe 14	Statut d'emploi, par région du lieu d'exercice	56
Annexe 15	Secteur d'emploi, par région du lieu d'exercice	57
Annexe 16	Domaine d'activité, par région du lieu d'exercice.....	58
Annexe 17	Domaine de pratique, par région du lieu d'exercice.....	59

Liste des tableaux

Tableau 1	Nombre de membres inscrits au Tableau de l'OIIQ, de 2015-2016 à 2019-2020	11
Tableau 2	Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés inscrits au Tableau, selon la spécialité, de 2015-2016 à 2019-2020	15
Tableau 3	Nombre de titulaires d'un numéro de prescripteur inscrits au Tableau, de 2015-2016 à 2019-2020	16
Tableau 4	Exercice de la profession au 31 mars 2020, membres inscrits au Tableau 2019-2020	17
Tableau 5	Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec, de 2015-2016 à 2019-2020.....	18
Tableau 6	Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice de l'effectif infirmier, 2015-2016 et 2019-2020	26
Tableau 7	Domaine d'activité et fonction principale de l'effectif infirmier, 2018-2019 et 2019-2020	31
Tableau 8	Domaine de pratique de l'effectif infirmier, 2018-2019 et 2019-2020.....	32

Table des matières (suite)

Liste des graphiques

Graphique 1	Nombre d'entrées et de sorties du Tableau, de 2015-2016 à 2019-2020.....	12	Graphique 8	Formation initiale de l'effectif infirmier, 2015-2016 et 2019-2020	23
Graphique 2	Proportion des membres ne renouvelant pas leur inscription au Tableau, par tranche d'âge, de 2015-2016 à 2019-2020.....	13	Graphique 9	Niveau d'études en sciences infirmières de l'effectif infirmier, de 2015-2016 à 2019-2020	24
Graphique 3	Nombre de membres faisant un retour au Tableau, par tranche d'âge, de 2015-2016 à 2019-2020	14	Graphique 10	Statut d'emploi de l'effectif infirmier, de 2015-2016 à 2019-2020	25
Graphique 4	Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour 100 000 habitants, de 2010 à 2019	19	Graphique 11	Nombre et proportion d'infirmières et infirmiers exerçant la profession dans le RSSS, de 2015-2016 à 2019-2020	28
Graphique 5	Âge moyen de l'effectif infirmier, au 31 mars, de 2006 à 2020	20	Graphique 12	Nombre d'infirmières et infirmiers travaillant pour le compte d'agences de placement de personnel infirmier ou de soins, de 2005-2006 à 2019-2020	29
Graphique 6	Tranche d'âge de l'effectif infirmier, de 2015-2016 à 2019-2020	21	Graphique 13	Nombre d'infirmières et infirmiers ayant un emploi lié à la formation infirmière, de 2015-2016 à 2019-2020	30
Graphique 7	Proportion des hommes parmi l'effectif infirmier, de 2005-2006 à 2019-2020.....	22			

Introduction

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) est un ordre professionnel régi par la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* (RLRQ, chapitre I-8) et par le *Code des professions* (RLRQ, chapitre C-26). Sa mission principale est d'assurer la protection du public par la surveillance de l'exercice de la profession infirmière. L'OIIQ a également pour mandats de promouvoir une pratique infirmière de qualité et de contribuer au maintien des compétences de ses membres.

Au Québec, toute personne qui utilise le titre d'infirmière ou d'infirmier ou qui exerce des activités réservées à cette profession doit être membre en règle de l'OIIQ, c'est-à-dire s'inscrire annuellement (pour la période du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante) au « Tableau des membres » ou « Tableau ». Lorsqu'ils s'inscrivent au Tableau, les membres doivent remplir une déclaration annuelle dans laquelle ils répondent à une série de questions qui permettent principalement à l'OIIQ d'assurer son mandat de protection du public, mais aussi de suivre l'évolution de la main-d'œuvre infirmière au Québec.

Le *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2019-2020 – Le Québec et ses régions* porte sur les infirmières et infirmiers inscrits au Tableau des membres de l'OIIQ, exclusion faite des membres inscrits dans la classe de membre inactif¹, au cours de la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Afin d'en suivre l'évolution, le portrait de l'effectif est comparé avec celui des quatre années précédentes (2015-2016 à 2018-2019); au besoin, des années antérieures peuvent également être ajoutées.

Ce document porte plus particulièrement sur les membres de l'OIIQ qui exerçaient la profession au Québec (emploi principal) à la fermeture du Tableau, soit au 31 mars 2020. Il décrit leurs caractéristiques démographiques, leur formation, le secteur et la catégorie de leur lieu d'exercice, leur statut d'emploi, la fonction exercée et le domaine de pratique. Pour la majorité des variables présentées, on trouve en annexe un tableau qui décrit la situation de l'effectif infirmier dans les dix-sept régions administratives du Québec, selon la région du lieu d'exercice principal² des infirmières et des infirmiers.

En plus des annexes régionales, ce rapport est accompagné de fascicules qui présentent un portrait complet et détaillé de chacune des dix-sept régions administratives du Québec, regroupées selon les douze sections ou ordres régionaux de l'OIIQ (voir [Découpage régional, annexe 1](#)). Ces douze portraits régionaux sont disponibles en ligne sur le site Web de l'OIIQ sur [la même page](#) que le présent document, de même que [sur la page des ordres infirmiers régionaux](#) respectifs.

Les informations ainsi recueillies sont très utiles pour caractériser l'évolution de l'effectif infirmier du Québec et dégager les mouvements de personnel et les tendances à moyen terme. Ces données permettent à l'OIIQ de faire valoir certains enjeux en matière d'attraction et de rétention, mais aussi de formation du personnel infirmier.

1 Les infirmières et infirmiers retraités qui s'inscrivent comme membre inactif ne peuvent exercer aucune activité professionnelle réservée ni occuper aucune fonction exigeant d'être infirmière ou infirmier. Toutefois, elles et ils peuvent utiliser le titre d'infirmière à la retraite ou d'infirmier à la retraite.

2 Un seul tableau est présenté selon la région de résidence des membres, soit le portrait sommaire de l'exercice de la profession (annexe 6).

Méthodologie

Collecte et traitement des données

Dossier permanent des titulaires de permis

Quelques-unes des données présentées dans cette publication sont générées à partir d'informations consignées par l'OIIQ dans le dossier permanent des titulaires de permis au moment de sa délivrance ou de la délivrance d'un certificat de spécialiste ou autre attestation.

- date de naissance;
- certificat de spécialiste (IPS ou ICS), permis de psychothérapeute, numéro de prescripteur et confirmation de la formation et de l'expérience clinique requises pour évaluer les troubles mentaux;
- formation initiale;
- sexe.

Déclaration annuelle

Les autres données ont été fournies par les membres inscrits en 2019-2020, au moment où ils ont rempli leur déclaration annuelle pour s'inscrire au Tableau 2020-2021. Les données ainsi recueillies servent à brosser le portrait le plus actuel possible à la fermeture du Tableau au 31 mars 2020³. À noter que tous les membres doivent remplir leur déclaration annuelle en ligne.

En 2018-2019, l'OIIQ a procédé à une refonte de sa déclaration annuelle, notamment en ce qui a trait aux choix de réponses pour les variables « domaine de pratique » et « fonction principale ». Par conséquent, la comparaison avec les données des années antérieures n'est pas possible pour ces deux variables et seules les données pour les années 2018-2019 et 2019-2020 sont présentées.

³ À noter qu'au moment de la production de ce rapport (1^{er} juillet 2020), 4 631 membres (6,0 %) ne s'étaient pas réinscrits au Tableau 2020-2021; les données les concernant sont celles qu'ils ont fournies au moment où ils se sont inscrits au Tableau 2019-2020.

Données déclarées par les membres

Certaines données découlent directement des réponses transmises par les membres au moyen de codes sur la déclaration annuelle (voir [annexe 2](#)). Une seule réponse est possible.

La variable suivante est rapportée telle que déclarée par les membres :

- **statut d'emploi** – dans certains cas, des membres pourraient avoir répondu à cette question en fonction du nombre réel d'heures travaillées, plutôt qu'en fonction de leur statut d'emploi véritable.

Pour d'autres variables, certaines valeurs sont regroupées des manières suivantes, par exemple lorsque les nombres sont trop petits :

- **domaine de pratique** :
 - autres domaines : dons et greffes d'organes et de tissus, soins en milieu carcéral, soins médico-esthétiques, soins podologiques, stomathérapie/soins de plaie et autre domaine;
 - autres soins de première ligne : santé sexuelle, vaccination/santé voyage; comprend également les IPS en soins de première ligne;
 - soins ambulatoires : chirurgie d'un jour, clinique externe, endoscopie et hémodialyse;
 - soins en périnatalité : salle d'accouchement et unité mère-enfant/soins postnataux;
 - soins en réadaptation : dépendance, déficience intellectuelle et déficience physique;
 - soins périopératoires : salle d'opération et salle de réveil.
- **fonction principale** :
 - infirmière : candidate IPS, infirmière, infirmière clinicienne spécialisée et infirmière première assistante en chirurgie;
 - autre fonction en gestion : directrice adjointe, responsable des soins infirmiers, IPS (gestion) et autre fonction en gestion;
 - professeure/enseignante : professeure/enseignante et IPS (enseignement);
 - infirmière en recherche : infirmière en recherche et IPS (recherche).

Méthodologie

Collecte et traitement des données (suite)

Données générées par l'OIIQ

Les autres données présentées dans cette publication sont générées ou créées par l'OIIQ à partir d'informations nominatives ou codées déclarées par les membres :

- **catégorie du lieu d'exercice** – générée à partir du nom de l'organisation où les membres déclarent exercer la profession et en fonction de l'information contenue dans la banque des organisations et tenue à jour par l'OIIQ; tous les noms des organisations déclarées par les membres, y compris les travailleurs autonomes, sont saisis dans cette banque et une catégorie leur est attribuée (voir la liste et le contenu de ces catégories à l'[annexe 3](#));
- **entrées et sorties du Tableau** :
 - entrées : membres inscrits au Tableau au cours d'une année, mais qui n'étaient pas inscrits l'année précédente; il peut s'agir de premières inscriptions (permis délivrés au cours de l'année ou de l'année précédente) ou de retours au Tableau (si les membres ont déjà été inscrits lors d'une année antérieure);
 - sorties : membres inscrits au Tableau au cours d'une année et qui ne s'y réinscrivent pas pour la totalité de l'année suivante; les membres qui ne renouvellent pas leur inscription à la fermeture du Tableau, mais qui se réinscrivent avant le 31 mars de l'année suivante ne sont pas considérés comme sortis du Tableau; les membres qui renouvellent leur inscription dans la classe de membre inactif sont considérés comme sortis du Tableau pour les fins du présent rapport;
- **niveau d'études en sciences infirmières** – généré en combinant la formation initiale (dossier permanent) et, le cas échéant, les programmes universitaires terminés depuis l'entrée dans la profession et déclarés par les membres à partir d'une liste de codes (voir les codes de programmes de formation universitaire, [annexe 2](#));
- **région du lieu d'exercice** – générée à partir de l'adresse du lieu d'exercice principal déclaré par les membres (voir [Découpage régional, annexe 1](#)); pour les membres qui déclarent travailler pour une agence de placement ou de soins, l'adresse réelle où ils exercent n'est pas connue de l'OIIQ; en effet, la région où est situé le bureau administratif ou le siège social de l'agence, leur employeur, n'est pas nécessairement la même que celle où ces membres exercent; en outre, plusieurs agences font affaire avec des clients situés dans d'autres régions que celle où est situé leur bureau; par conséquent, la région de résidence de ces membres est plus fiable et est celle qui est utilisée comme région du lieu d'exercice, plutôt que la région de l'agence;
- **région de résidence** – générée à partir de l'adresse de résidence déclarée par les membres; les membres qui résident à l'extérieur du Québec mais qui travaillent au Québec sont comptés dans la région de leur lieu d'exercice; cette variable correspond aux membres des ordres régionaux;
- **secteur d'emploi** – les catégories de lieu d'exercice sont regroupées sous cinq secteurs : réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), privé, éducation, communautaire/OSBL et public (autre que RSSS) (voir [annexe 3](#));
- **exercice de la profession** – généré à partir du nombre de lieux d'exercice et de l'adresse de l'organisation déclarés par les membres.

Pour toute question concernant la méthodologie ou la signification des données contenues dans cette publication, veuillez contacter Daniel Marleau, analyste intelligence d'affaires, Direction, Optimisation et performance, par courriel à daniel.marleau@oiiq.org, ou par téléphone au 514 935-2501 ou 1 800 363-6048, poste 228.

Faits saillants en 2019-2020

Infirmières et infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ

Évolution de l'inscription au Tableau

- 77 347 infirmières et infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ, exception faite des 857 membres inscrits dans la classe de membre inactif.
 - 701 IPS et 9 594 membres titulaires d'un numéro de prescripteur.
- 5 413 entrées au Tableau (dont 4 153 premières inscriptions) et 3 595 sorties de la profession.

Exercice de la profession

- 73 090 infirmières et infirmiers occupent un emploi en soins infirmiers au Québec, soit 94,5 % des membres inscrits au Tableau.
 - Croissance de 2,2 % par rapport à 2018-2019.
- 734 infirmières et infirmiers en soins directs pour 100 000 habitants.

Effectif infirmier exerçant la profession au Québec

Âge moyen et tranche d'âge

- 41,2 ans est l'âge moyen de l'effectif.
- 15,0 % de l'effectif sont âgés de 55 ans ou plus (10 962).
- 33,0 % de l'effectif sont âgés de moins de 35 ans (24 133).

Formation universitaire

- 48,0 % de l'effectif sont titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières, soit un peu plus de 35 000 infirmières et infirmiers (ce qui comprend les titulaires d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle).

Statut d'emploi

- 61,7 % de l'effectif travaillent à temps complet, 31,9 %, à temps partiel et 6,4 %, sur une base occasionnelle.

Secteur d'emploi

- 61 946 infirmières et infirmiers (84,8 %) ont un emploi principal dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux.
 - Augmentation de 1 303 (2,1 %) par rapport à 2018-2019.
- 6 376 infirmières et infirmiers (8,7 %) exercent principalement dans le secteur privé.
 - 2 329 travaillent pour une agence de placement (employeur principal ou secondaire).
- 2 443 infirmières et infirmiers ont un emploi principal ou secondaire lié à la formation infirmière (1 724 au cégep et 719 à l'université).
 - Diminution de 2,6 % de l'effectif de ce secteur en 2019-2020.

Fonction et domaine de pratique

- 88 % de l'effectif exercent des fonctions cliniques, 8 %, des fonctions de gestion et 4 %, des fonctions d'enseignement ou de recherche.
- 51 % de l'effectif exercent en soins généraux et spécialisés, 15 %, en soins de première ligne, 15 %, en soins critiques, 6 %, en soins en santé mentale et 13 %, dans des domaines variés.

Faits saillants en 2019-2020 (suite)

Particularités régionales

Évolution des effectifs régionaux

- Quinze des dix-sept régions ont enregistré une croissance de leur effectif en 2019-2020; le Bas-Saint-Laurent a enregistré une diminution de 0,9 %, tandis que la Côte-Nord n'a enregistré aucune variation :

Croissance ≥ 2 %

- Chaudière-Appalaches
- Estrie
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal

Droit de prescrire

- Proportion de l'effectif titulaire d'un numéro de prescripteur :

18 % ou plus

- Abitibi-Témiscamingue
- Chaudière-Appalaches
- Lanaudière
- Nord-du-Québec

12 % ou moins

- Capitale-Nationale
- Montréal
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

Tranche d'âge

- Effectif âgé de moins de 35 ans :

38 % ou plus

- Estrie
- Nord-du-Québec
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

30 % ou moins

- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Laval
- Outaouais

- Effectif âgé de 55 ans ou plus :

20 % ou plus

- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

13 % ou moins

- Capitale-Nationale
- Mauricie
- Saguenay-Lac-St-Jean

Formation universitaire

- Proportion de l'effectif titulaire d'un baccalauréat (ou plus) en sciences infirmières :

50 % ou plus

- Capitale-Nationale
- Montréal
- Nord-du-Québec

45 % ou moins

- Centre-du-Québec
- Côte-Nord
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Montérégie

Statut d'emploi

- Proportion de l'effectif qui travaille à temps complet :

65 % ou plus

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Côte-Nord
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Nord-du-Québec
- Outaouais

60 % ou moins

- Abitibi-Témiscamingue
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie

- Proportion de l'effectif qui travaille sur une base occasionnelle :

10 % ou plus

- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Nord-du-Québec

6 % ou moins

- Capitale-Nationale
- Estrie
- Montréal

Évolution de l'inscription au Tableau

Nombre de membres inscrits au Tableau

En 2019-2020, 77 347 infirmières et infirmiers étaient inscrits au Tableau de l'OIIQ⁴, ce qui comprend 701 infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés (IPS)⁵. Ainsi, on compte 1 818 membres de plus que l'année précédente, soit une croissance de 2,4 %.

En 2017-2018, une diminution de 215 membres (0,3 %) était enregistrée, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de membres retraités de la profession, mais qui maintenaient leur inscription au Tableau de l'OIIQ, se sont prévalus de la classe de membre inactif qui a vu le jour au cours de cette année. Il s'agit de la seule année où une diminution du nombre de membres a été enregistrée; sinon, le nombre de membres de l'OIIQ a augmenté chaque année depuis la fin des années 1990.

Tableau 1

**Nombre de membres inscrits au Tableau de l'OIIQ,
de 2015-2016 à 2019-2020**

Année du Tableau	Nombre de membres ⁶	Variation		Membres inactifs ⁷
		Nombre	Pourcentage	
• 2015-2016	74 206	584 ⁸	0,8 %	
• 2016-2017	74 469	263	0,4 %	
• 2017-2018	74 254	-215	-0,3 %	788
• 2018-2019	75 529	1 275	1,7 %	831
• 2019-2020	77 347	1 818	2,4 %	857

4 Ce nombre ne comprend pas les membres inscrits dans la classe de membre inactif. Il s'agit d'infirmières et infirmiers retraités de la profession qui s'engagent, au moment de leur déclaration annuelle, à n'exercer aucune activité professionnelle réservée et à n'occuper aucune fonction exigeant d'être une infirmière ou un infirmier. Comme le montre le tableau 1, cette classe de membre existe depuis 2017-2018.

5 Le [tableau 2](#) à la [page 15](#) illustre l'évolution du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées, par spécialité, inscrites au Tableau depuis 2015-2016.

6 Cette colonne présente seulement les membres qui ont le droit d'exercer les activités réservées aux membres de la profession.

7 Ces membres n'ont pas le droit d'exercer des activités professionnelles (voir note 4).

8 La croissance pour 2015-2016 est calculée à partir du nombre de membres inscrits au Tableau en 2014-2015, soit 73 622.

Évolution de l'inscription au Tableau

Entrées et sorties du Tableau

Afin de mieux comprendre l'évolution de l'inscription au Tableau, le graphique 1 illustre la relation entre le nombre de membres qui entrent au Tableau (premières inscriptions et retours au Tableau) et le nombre de ceux qui cessent de s'inscrire ou sortent du Tableau (retraites ou autres raisons). En 2019-2020, le nombre total d'entrées au Tableau atteignait 5 413, soit 1 818 de plus que les 3 595 sorties, ce qui explique la forte croissance du nombre de membres.

Le nombre total d'entrées au Tableau dépasse d'environ 450 le sommet historique de 4 965 atteint l'année précédente (2018-2019). Parmi les entrées, on compte 4 153 membres s'inscrivant au Tableau pour la première fois, ce qui comprend 97 titulaires d'un permis obtenu en 2018-2019⁹ (données non illustrées). Il s'agit de la première année où le nombre de nouveaux venus dans la profession dépasse la barre des 4 000. Par ailleurs, 1 260 membres ont fait un retour au Tableau, soit le nombre le plus élevé des cinq dernières années (voir « Retours au Tableau », page 14).

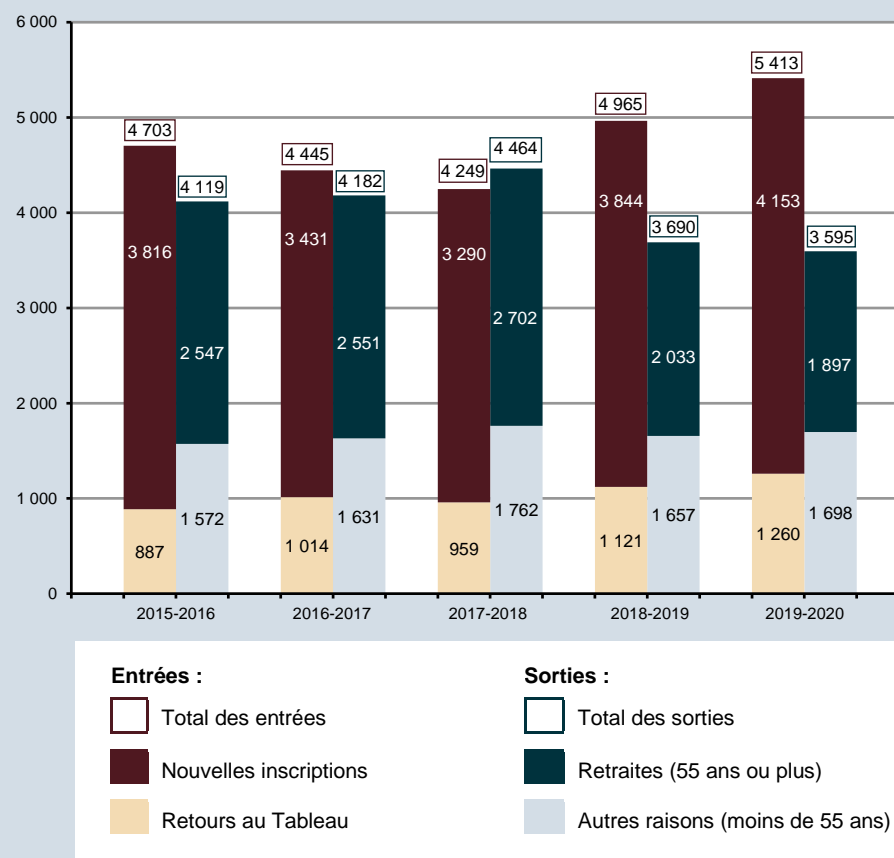
Quant aux sorties du Tableau, on en compte 3 595 en 2019-2020, soit une centaine de moins que l'année précédente. Le nombre de sorties était en croissance constante jusqu'en 2017-2018, mais a diminué de 774 en 2018-2019, soit une diminution de 17 %; cette diminution touche principalement les retraites de la profession¹⁰, comme le montre le graphique 1. Les sorties du Tableau pour d'autres raisons que la retraite, notamment les congés parentaux, fluctuent, quant à elles, autour de 1 700 par année. Les taux de départ par tranche d'âge sont analysés plus en détail à la page suivante.

9 L'entrée de la relève infirmière sur le marché du travail se fait plus lentement depuis les cinq dernières années. Ce phénomène est expliqué plus en détail dans le *Portrait de la relève infirmière 2019-2020* (OIIQ, 2020).

10 Les membres âgés de 55 ans ou plus qui ne renouvellent pas leur inscription au Tableau ou qui s'inscrivent comme membre inactif sont considérés comme ayant pris leur retraite de la profession. Cette donnée ne correspond pas aux retraites du réseau de la santé.

Graphique 1

Nombre d'entrées et de sorties du Tableau, de 2015-2016 à 2019-2020



Évolution de l'inscription au Tableau

Sorties du Tableau

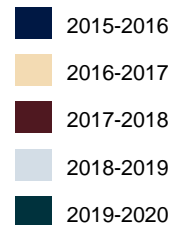
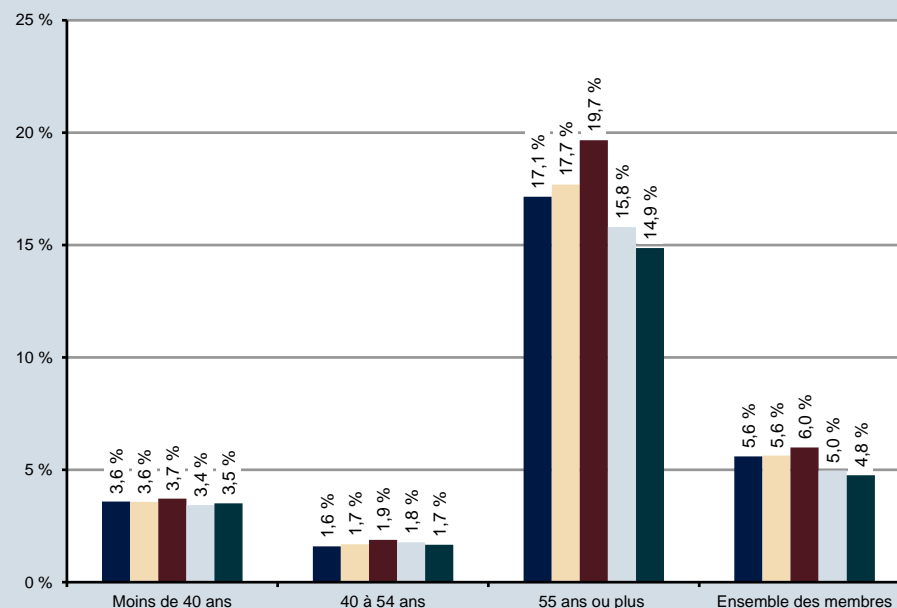
Le graphique 2 montre que les 1 897 membres âgés de 55 ans ou plus qui n'ont pas renouvelé leur inscription au Tableau en 2019-2020 (voir page précédente) représentent 14,9 % des membres de cette tranche d'âge. Cette proportion, qui a atteint un sommet de 19,7 % en 2017-2018¹¹, avait enregistré des augmentations croissantes au cours des dix années précédentes. Ainsi, le taux de sorties du Tableau chez les 55 ans ou plus redescend au niveau enregistré en 2012-2013 (données non illustrées).

Du côté des plus jeunes, le taux de sorties demeure relativement stable, variant entre 3,4 et 3,7 %, selon l'année. Ce taux de sorties, le double de celui des 40-54 ans, s'explique en partie par les congés parentaux. De ce fait, l'augmentation du nombre d'infirmières et infirmiers de la relève au sein de la profession est un facteur important à considérer dans la planification de l'effectif infirmier. Chez les 40 à 54 ans, le taux de sorties du Tableau demeure également stable, variant entre 1,6 et 1,9 %, selon l'année.

Dans l'ensemble, le graphique 2 montre que 4,8 % des membres inscrits en 2018-2019 n'ont pas renouvelé leur inscription au Tableau 2019-2020, soit une proportion légèrement inférieure à celle de l'année précédente. La proportion totale des sorties du Tableau était passée de 6 % à 5 % en 2018-2019.

Graphique 2

Proportion des membres ne renouvelant pas leur inscription au Tableau, par tranche d'âge, de 2015-2016 à 2019-2020



11 Ce phénomène peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de membres retraités de la profession, mais qui maintenaient leur inscription au Tableau de l'OIIQ, se sont prévalus de la nouvelle classe de membre inactif.

Évolution de l'inscription au Tableau

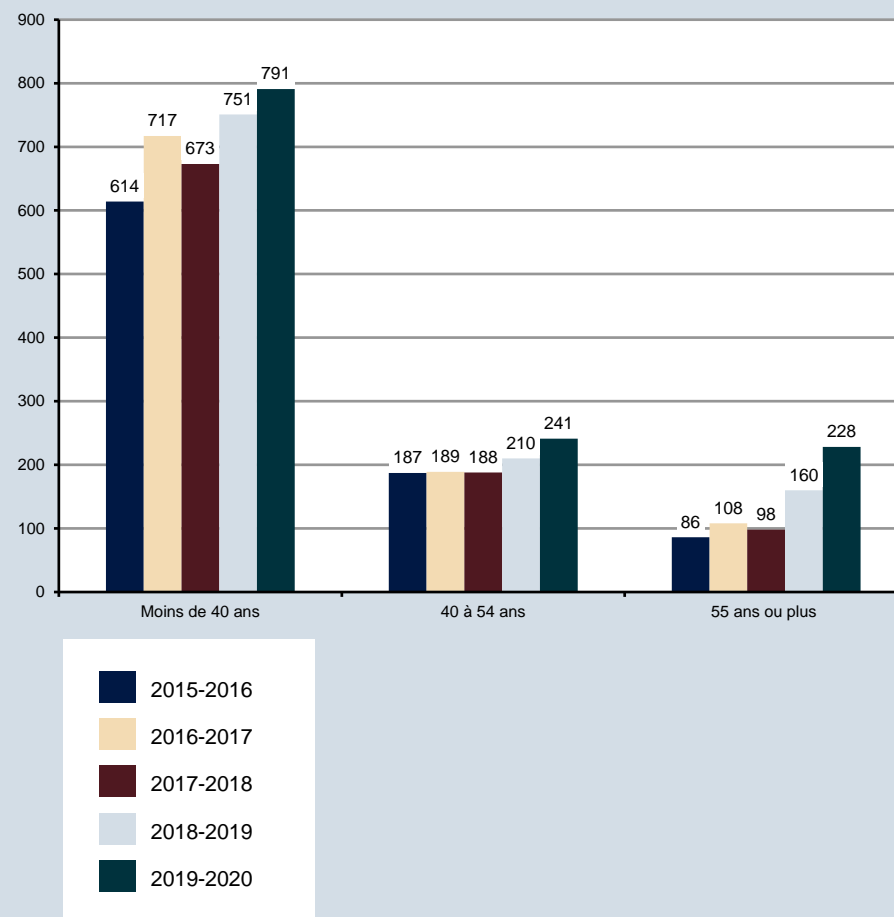
Retours au Tableau

En ce qui a trait aux membres qui font un retour au Tableau, le graphique 3 montre clairement que les membres âgés de moins de 40 ans sont les plus nombreux : ils représentent presque les deux tiers des retours au Tableau. En outre, le nombre de retours en 2019-2020 dans cette tranche d'âge est le plus élevé enregistré à ce jour, soit 791. Ces données viennent donc appuyer l'hypothèse que les taux de sorties du Tableau seraient plus élevés dans cette tranche d'âge que chez les 40 à 54 ans en raison d'un congé parental.

Le nombre de retours au Tableau est également à son niveau le plus élevé en 2019-2020 chez les membres plus âgés : chez les 40 à 54 ans, on compte 241 retours et chez les 55 ans ou plus, 228, soit 68 de plus que l'année précédente. Soulignons qu'au cours des deux dernières semaines du mois de mars 2020, ce qui correspond au début de la pandémie de COVID-19, une centaine de membres ont fait un retour au Tableau pour participer à la prévention et au contrôle de cette maladie, dont les deux tiers étaient âgés de 55 ans ou plus, ce qui peut expliquer le nombre élevé de retours dans cette tranche d'âge. À noter que cette tendance se poursuit au Tableau 2020-2021.

Graphique 3

Nombre de membres faisant un retour au Tableau, par tranche d'âge, de 2015-2016 à 2019-2020



Infirmières praticiennes spécialisées

En 2019-2020, le Tableau de l'OIIQ comptait 701 titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'infirmière praticienne spécialisée (IPS), ce qui représente 0,9 % des membres. Comme le montre le tableau 2, il s'agit de 139 IPS de plus que l'année précédente, soit la plus forte croissance enregistrée à ce jour. La majorité des IPS, soit 568, détient une spécialité en soins de première ligne; il s'agit d'ailleurs de la spécialité qui enregistre la plus forte croissance. On compte néanmoins 26 IPS de plus en soins aux adultes, pour un total de 88. Quant au nombre d'IPS en néonatalogie, il demeure inchangé, soit 24.

Enfin, c'est en 2019-2020 qu'ont été octroyés les premiers certificats de spécialiste dans les deux nouvelles spécialités créées en mars 2018¹², soit 19 en santé mentale et deux en soins pédiatriques.

Soulignons que l'Ontario comptait, en 2019, 22,2 infirmières et infirmiers praticiens en soins directs pour 100 000 habitants, comparativement à 6,2 au Québec. Dans l'ensemble du Canada, ce taux est de 15,3 (ICIS, 2020).

Tableau 2

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés inscrits au Tableau, selon la spécialité, de 2015-2016 à 2019-2020

Année	Cardio- logie	Néphro- logie	Néonata- logie	Santé mentale	Soins pédia- triques	Soins de 1 ^{re} ligne	Total	Variation	
	Soins aux adultes ¹³							N ^{bre}	%
• 2015-2016	34	14	18			299	365	81	28,5 % ¹⁴
• 2016-2017	36	16	21			340	413	48	13,2 %
• 2017-2018	56		23			405	484	71	17,2 %
• 2018-2019	62		24			476	562	78	16,1 %
• 2019-2020	88		24	19	2	568 ¹⁵	701	139	24,7 %



Annexe 4 – Infirmières praticiennes spécialisées, par région du lieu d'exercice

¹² Règlement sur les classes de spécialités d'infirmière praticienne spécialisée (RLRQ, chapitre I-8, r. 8).

¹³ Les spécialités cardiologie et néphrologie ont été regroupées sous la spécialité soins aux adultes le 8 mars 2018 (voir note 12).

¹⁴ La croissance pour 2015-2016 est calculée à partir du nombre d'IPS inscrites au Tableau en 2014-2015, soit 284.

¹⁵ Six de ces IPS sont titulaires d'une deuxième spécialité en soins aux adultes.

Droit de prescrire et autres expertises

Droit de prescrire

Au 31 mars 2020, l'OIIQ comptait 9 594 prescripteurs dans les domaines des soins de plaies, de la santé publique et des problèmes de santé courants, ce qui correspond à 12,4 % des membres inscrits au Tableau. Comme le montre le tableau 3, le déploiement du droit de prescrire commence à se stabiliser : on note une augmentation de 15,1 % du nombre de membres de l'OIIQ qui sont titulaires d'un numéro de prescripteur en 2019-2020, soit la plus faible augmentation depuis l'entrée en vigueur du règlement¹⁶ autorisant cette activité en janvier 2016. Soulignons que seuls les membres répondant aux exigences de ce règlement, notamment celle de détenir un baccalauréat en sciences infirmières, peuvent obtenir un numéro de prescripteur.

Prévention et contrôle des infections, psychothérapie et évaluation des troubles mentaux (données non illustrées)

Au 31 mars 2020, 32 membres de l'OIIQ étaient titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'infirmière clinicienne spécialisée (ICS) en prévention et contrôle des infections. Également, 47 membres étaient titulaires d'un permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec¹⁷. Enfin, 43 membres détenaient la formation et l'expérience clinique requises pour l'évaluation des troubles mentaux (à l'exception du retard mental)¹⁸.

Tableau 3

Nombre de titulaires d'un numéro de prescripteur inscrits au Tableau, de 2015-2016 à 2019-2020

Année du Tableau	Nombre de prescripteurs	Proportion des membres	Variation annuelle
• 2015-2016	1 320	1,8 %	
• 2016-2017	3 620	4,9 %	174,2 %
• 2017-2018	6 047	8,1 %	67,0 %
• 2018-2019	8 332	11,0 %	37,8 %
• 2019-2020	9 594	12,4 %	15,1 %



Annexe 5 – Titulaires d'un numéro de prescripteur, par région du lieu d'exercice

16 *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier* (chapitre M-9, a. 19, 1^{er} al., par. b).

17 Conformément à la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines* (« Loi 21 »).

18 Conformément au *Règlement sur la formation et l'expérience clinique requises des infirmières pour l'évaluation des troubles mentaux* (RLRQ, chapitre I-8, r. 15.1).

Portrait sommaire de l'exercice de la profession

Le tableau 4 indique qu'en 2019-2020, l'effectif infirmier du Québec était en situation de plein emploi, une situation qui perdure depuis le début des années 2000. En effet, 95,3 % des membres occupaient un poste dans le domaine des soins infirmiers ou de la santé (94,5 % au Québec et 0,8 % à l'extérieur du Québec), tandis que 4,7 % n'avaient pas d'emploi au 31 mars 2020. Parmi ces derniers, 49 % étaient âgés de 55 ans ou plus (données non illustrées), ce qui permet de penser qu'il s'agit de membres qui ont pris leur retraite au cours de l'année. Par ailleurs, le quart des membres sans emploi est âgé de moins de 35 ans, ce qui peut s'expliquer, d'une part, par les congés parentaux et, d'autre part, par l'intégration plus lente de la relève sur le marché du travail au cours des dernières années¹⁹.

Tableau 4

Exercice de la profession au 31 mars 2020, membres inscrits au Tableau 2019-2020

	Nombre	Pourcentage
Exerçant la profession		
• au Québec	73 090	94,5 %
• hors Québec	655	0,8 %
Total partiel	73 745	95,3 %
N'exerçant pas la profession	3 602	4,7 %
Total	77 347	100,0 %



Annexe 6 – Portrait sommaire de l'exercice de la profession au 31 mars 2020, par région de résidence

¹⁹ Le phénomène de l'intégration plus lente de la relève infirmière sur le marché du travail est expliqué plus en détail dans le *Portrait de la relève infirmière 2019-2020* (OIIQ, 2020).

Infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec

Évolution de l'effectif infirmier

Comme le montre le tableau 5, l'effectif infirmier du Québec comptait 73 090 infirmières et infirmiers au 31 mars 2020, soit 1 603 de plus que l'année précédente. Il s'agit d'une croissance de 2,2 %, soit la première fois que le taux de croissance dépasse 2 %. En outre, au cours des vingt dernières années, le taux de croissance annuelle n'a dépassé 1 % qu'à quatre reprises, soit en 2003-2004, en 2006-2007, en 2013-2014 (données non illustrées) et l'an dernier en 2018-2019.

Malgré des taux de croissance parfois plus faibles, l'effectif infirmier est néanmoins en croissance constante depuis le début des années 2000 : même en 2017-2018, seule année qui a connu une diminution du nombre de membres (voir tableau 1), l'effectif en emploi a tout de même augmenté de 0,6 %. Au total, depuis le début du siècle, l'effectif infirmier du Québec a augmenté de quelque 18 %.

Tableau 5

Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec, de 2015-2016 à 2019-2020

Année du Tableau	Effectif infirmier	Variation	
		Nombre	Pourcentage
• 2015-2016	69 776	534 ²⁰	0,8 %
• 2016-2017	70 038	262	0,4 %
• 2017-2018	70 489	451	0,6 %
• 2018-2019	71 487	998	1,4 %
• 2019-2020	73 090	1 603	2,2 %



Annexe 7 – Évolution de l'effectif infirmier, par région du lieu d'exercice

20 La croissance pour 2015-2016 est calculée à partir du nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec en 2014-2015, soit 69 242.

Infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec

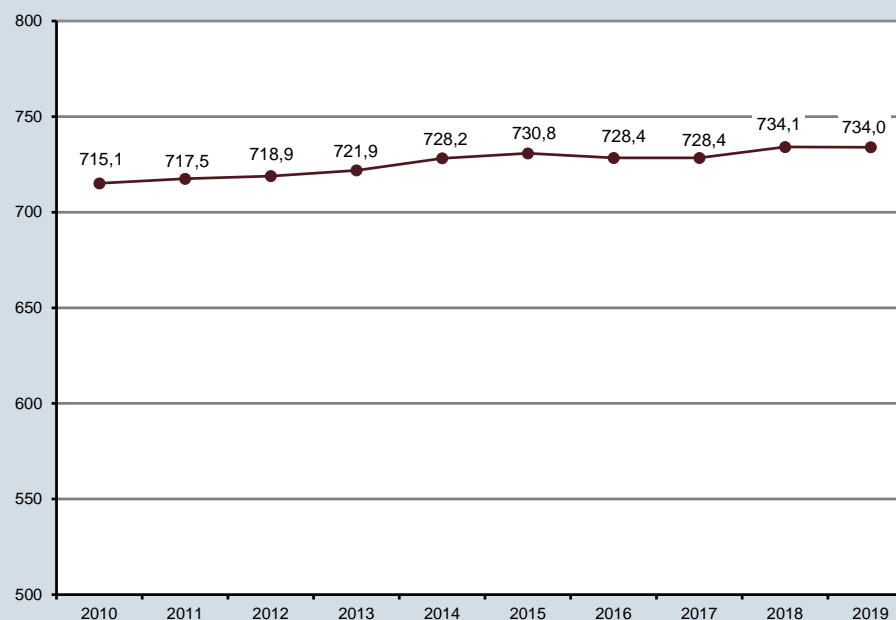
Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour 100 000 habitants

En 2019, le Québec pouvait compter sur 734 infirmières et infirmiers en soins directs²¹ pour 100 000 habitants. Comme le montre le graphique 4, ce taux est à son plus haut niveau depuis les deux dernières années. Depuis 2010, on note une augmentation de 2,6 %. À noter que la population du Québec a enregistré une croissance estimée à 7 % depuis 2010 (Institut de la statistique du Québec, 2020), tandis que la croissance de l'effectif infirmier est de 9 % pour la même période (67 050 infirmières et infirmiers exerçaient la profession au Québec en 2010-2011). On rappelle également que, d'une part, plusieurs infirmières et infirmiers gestionnaires ont pris leur retraite autour de 2015; d'autre part, près de 3 700 infirmières et infirmiers de la relève en moyenne se sont inscrits au Tableau chaque année depuis cinq ans et que 95 % de ces nouveaux membres exercent des fonctions cliniques ou de soins directs aux clients. La combinaison de ces deux facteurs fait en sorte que le ratio d'infirmières et infirmiers en soins directs par habitant augmente d'autant plus rapidement.

Selon les données compilées par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), le nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour 100 000 habitants dans l'ensemble du pays en 2019 était de 688,4; dans la province voisine de l'Ontario, ce nombre était de 617,1 (ICIS, 2020).

Graphique 4

Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour 100 000 habitants, de 2010 à 2019²²



➔ Annexe 8 – Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour mille habitants, par région du lieu d'exercice

21 Il s'agit des infirmières et infirmiers qui exercent des fonctions cliniques ou de soins aux clients; celles et ceux qui exercent des fonctions de gestion, d'enseignement ou de recherche ne sont pas compris dans ces données.

22 Ces données sont extraites du rapport annuel sur le personnel infirmier réglementé de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS, 2020).

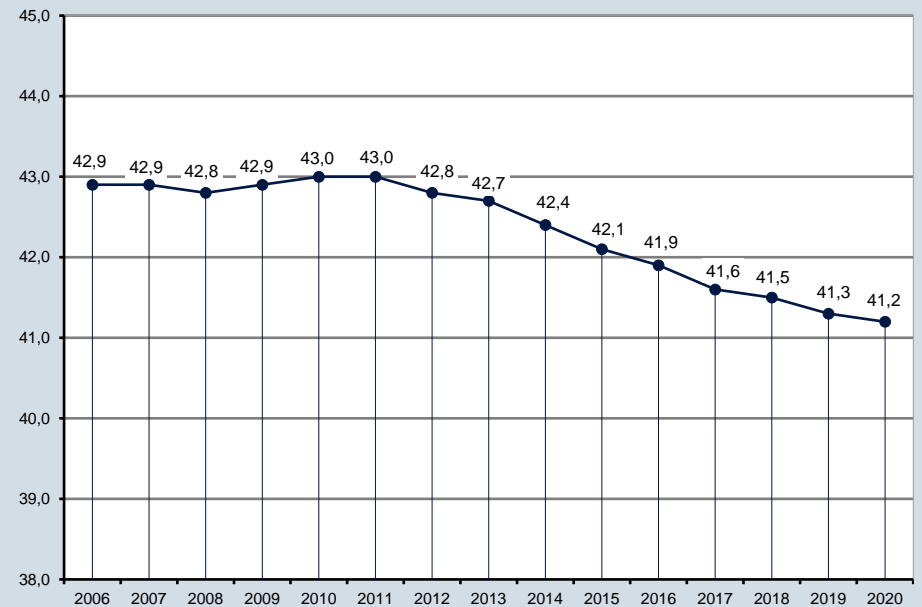
Données démographiques

Âge moyen

Au 31 mars 2020, l'âge moyen des infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec était de 41,2 ans. Le graphique 5 montre que l'âge moyen de l'effectif a reculé de presque deux ans en moins de dix ans, par suite de l'arrivée en nombres record d'infirmières et infirmiers de la relève, à laquelle s'ajoute le nombre élevé de départs à la retraite de 2015-2016 à 2017-2018. L'âge moyen de l'effectif qui avait atteint un sommet de 43 ans en 2004 est à son plus bas niveau depuis le début des années 2000.

Graphique 5

Âge moyen de l'effectif infirmier, au 31 mars, de 2006 à 2020



Annexe 9 – Âge moyen au 31 mars, par région du lieu d'exercice

Données démographiques

Tranche d'âge

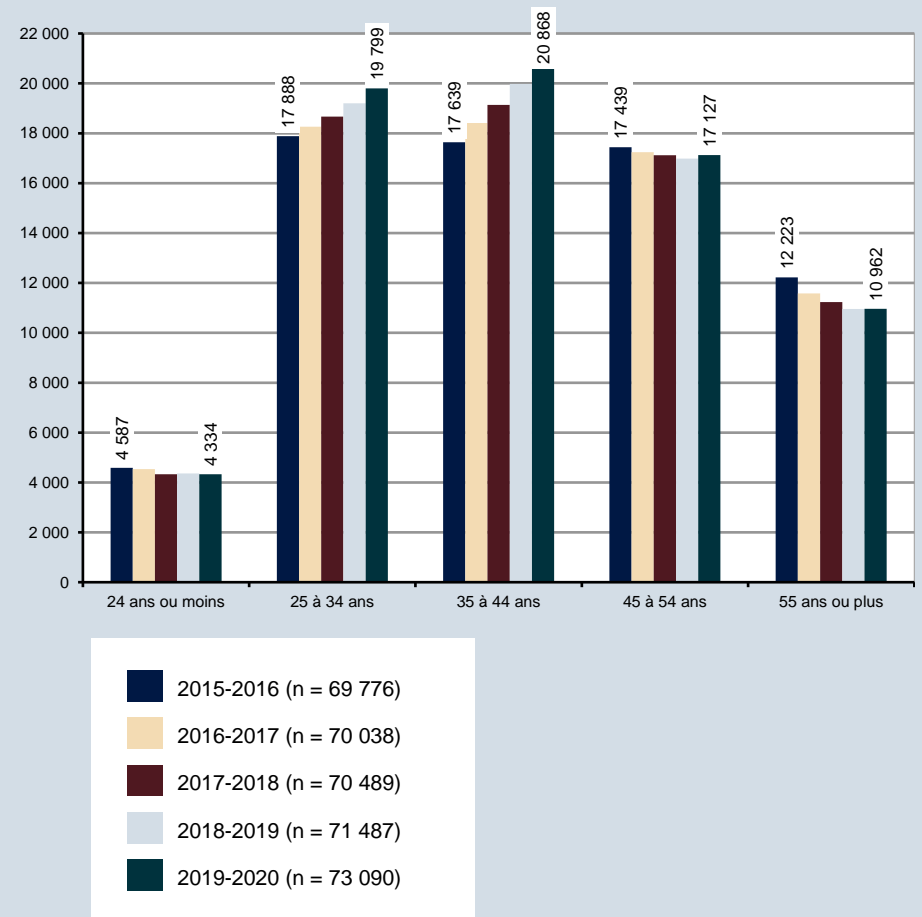
À l'instar du graphique précédent, le graphique 6 illustre le rajeunissement de l'effectif infirmier au cours des dernières années. En effet, on remarque que le nombre d'infirmières et infirmiers dans les tranches d'âge de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans est en croissance constante, tandis que les deux groupes plus âgés, soit les 45 à 54 ans et les 55 ans ou plus, sont en diminution. Cette diminution semble toutefois se stabiliser au cours de la dernière année.

Ainsi, le sommet de la pyramide des âges, qui se trouvait chez les 45 à 54 ans jusqu'en 2014-2015 se trouve maintenant du côté des 35 à 44 ans avec près de 21 000 infirmières et infirmiers. Le groupe des 25 à 34 ans se situe non loin derrière avec quelque 19 800 infirmières et infirmiers, tandis qu'on en compte à peine plus de 17 100 chez les 45 à 54 ans. Quant aux infirmières et infirmiers âgés de 55 ans ou plus, leur nombre est juste sous les 11 000 en 2019-2020, soit 15 % de l'effectif. Rappelons que cette proportion atteignait un sommet de 18,5 % en 2013-2014.

Enfin, du côté des plus jeunes, le nombre d'infirmières et infirmiers âgés de 24 ans ou moins demeure relativement stable, juste sous les 4 500.

Graphique 6

Tranche d'âge de l'effectif infirmier, de 2015-2016 à 2019-2020



Données démographiques

Proportion des hommes dans la profession

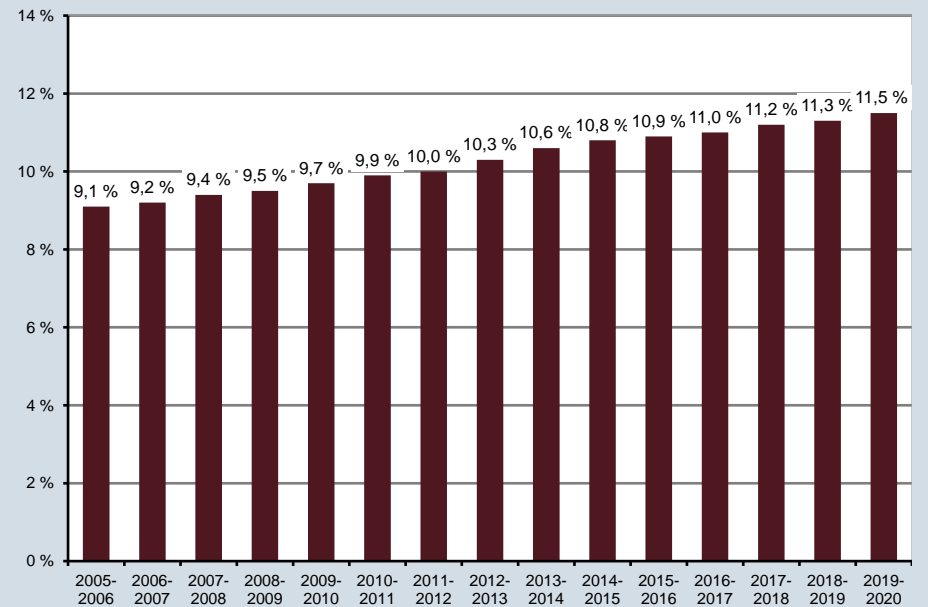
En 2019-2020, la proportion des hommes parmi l'effectif infirmier atteignait 11,5 %, soit 0,2 point de pourcentage de plus que l'année précédente. Comme le montre le graphique 7, le taux de croissance est relativement stable depuis au moins une quinzaine d'années; les plus fortes augmentations, soit de 0,3 point par an, ont été enregistrées en 2012-2013 et en 2013-2014. Au sein de la relève infirmière, la proportion des hommes varie entre 12 et 14 % depuis une dizaine d'années (OIIQ, 2020), ce qui explique la tendance à la hausse dans l'ensemble de l'effectif.

Malgré cette faible croissance de l'effectif masculin, le Québec demeure la province canadienne où la proportion des hommes dans la profession infirmière est la plus élevée. Ailleurs au Canada en 2019, les infirmiers représentaient en moyenne 8,1 % des effectifs (ICIS, 2020).

Enfin, comme on le note plus loin dans l'étude, le sexe influence la répartition de l'effectif infirmier sur un certain nombre de variables comme le statut d'emploi, le secteur d'activité et le domaine de pratique.

Graphique 7

Proportion des hommes parmi l'effectif infirmier, de 2005-2006 à 2019-2020



Annexe 11 – Proportion des hommes dans la profession, par région du lieu d'exercice

Formation

Formation initiale

Le graphique 8 illustre la répartition de l'effectif infirmier selon la formation initiale, c'est-à-dire le type de diplôme détenu au moment d'entrer dans la profession. On remarque que la proportion des infirmières qui ont été formées dans les hôpitaux a continué de diminuer au cours des quatre dernières années²³ pour atteindre 0,4 % en 2019-2020. Parallèlement, la proportion de l'effectif titulaire d'un baccalauréat initial²⁴ est passée de 10,9 % à 12,3 %, tandis que celle des titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers est passée sous la barre des 80 % au cours de la dernière année.

Quant aux infirmières et infirmiers formés à l'extérieur du Québec, leur proportion a atteint 7,4 % en 2019-2020, soit une augmentation de 0,7 point par rapport à l'année précédente; il s'agit de la plus forte croissance enregistrée à ce jour. Notons que depuis le début de la décennie, les diplômés hors Québec représentent plus de 10 % des nouveaux titulaires de permis délivrés annuellement; or, en 2019-2020, cette proportion a dépassé les 20 % (voir *Portrait de la relève infirmière 2019-2020*, OIIQ, 2020). Les infirmières et infirmiers diplômés de France représentent près du tiers de la relève diplômée hors Québec ayant joint les rangs de l'effectif infirmier québécois au cours des dix dernières années, soit depuis l'entrée en vigueur de de l'Arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles entre la France et le Québec. Rappelons que la formation initiale des infirmières et infirmiers en France a été reconnue comme étant équivalente au baccalauréat en sciences infirmières délivré par les universités québécoises, notamment pour l'accès aux postes d'infirmière clinicienne et infirmier clinicien dans le réseau.

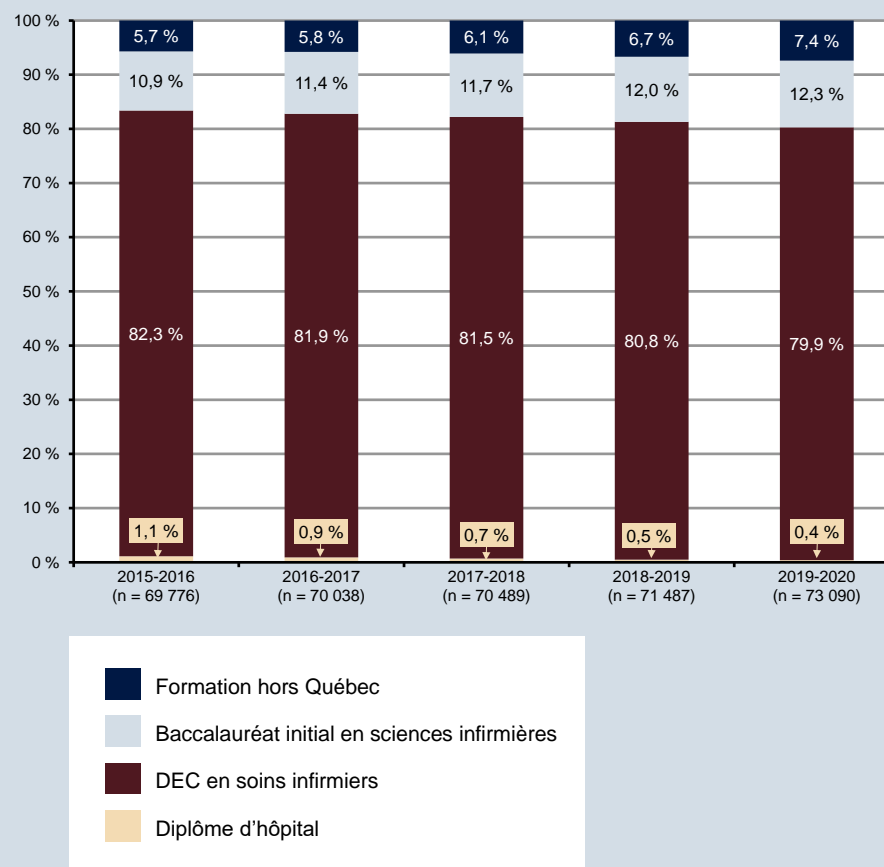
Soulignons que plus de la moitié des infirmières et infirmiers poursuivent des études universitaires après l'obtention de leur permis (voir page suivante).

23 La dernière cohorte d'infirmières diplômées d'un hôpital a fait son entrée sur le marché du travail en 1971.

24 Cette catégorie comprend les titulaires d'une maîtrise initiale (programme offert à l'Université McGill), soit 185 infirmières et infirmiers (0,2 %) en 2019-2020.

Graphique 8

Formation initiale de l'effectif infirmier, de 2015-2016 à 2019-2020



Annexe 12 – Formation initiale, par région du lieu d'exercice

Formation

Niveau d'études en sciences infirmières

En plus de leur formation initiale, bon nombre d'infirmières et infirmiers poursuivent des études universitaires en sciences infirmières après l'obtention de leur permis. D'ailleurs, en 2019-2020, quelque 2 000 infirmières et infirmiers titulaires d'un DEC en soins infirmiers ont terminé leur baccalauréat en sciences infirmières en cours d'exercice (données non illustrées).

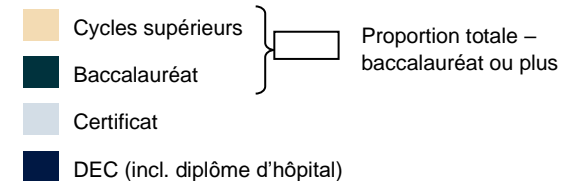
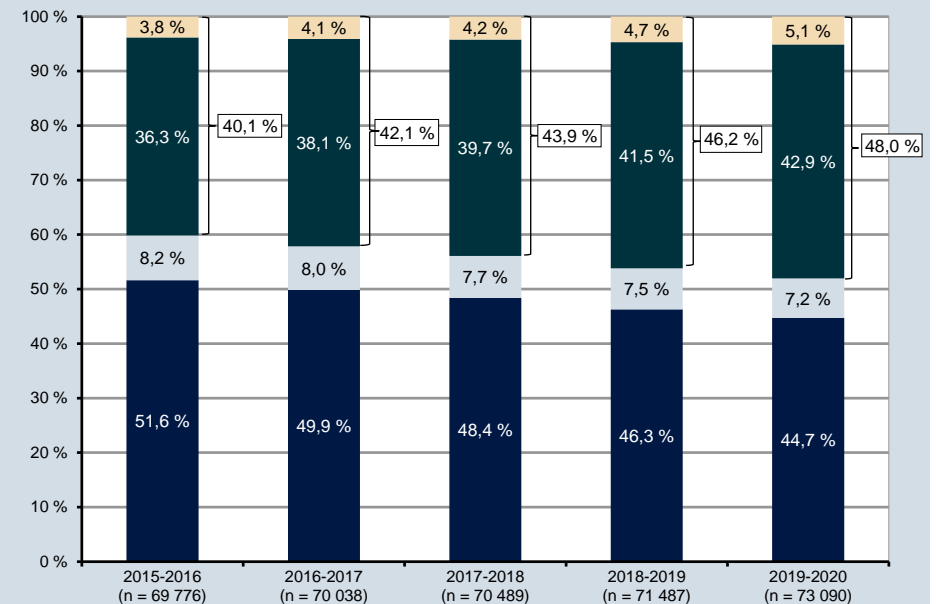
Ainsi, comme le montre le graphique 9, la proportion de l'effectif qui détient un baccalauréat en sciences infirmières atteignait 48 % en 2019-2020, ce qui comprend 5,1 % de diplômés de deuxième ou troisième cycle. Il s'agit d'une augmentation de près de 2 points de pourcentage par rapport à 2018-2019, soit une croissance comparable aux quatre années précédentes. Notons toutefois qu'avant 2015-2016, cette proportion augmentait seulement d'un point de pourcentage par année.

Formation universitaire dans un autre domaine que les sciences infirmières (données non illustrées)

Par ailleurs, 14 % des membres étaient titulaires d'un diplôme universitaire (certificat de premier cycle ou plus) dans un autre domaine que les sciences infirmières, notamment en administration (de la santé, des affaires, des ressources humaines), éducation, andragogie, psychologie et sexologie. Ainsi, si on tient compte de tous les domaines d'études, le nombre total de titulaires d'un diplôme de cycle supérieur atteint 7 300, soit 9,4 % de l'effectif.

Graphique 9

Niveau d'études en sciences infirmières de l'effectif infirmier, de 2015-2016 à 2019-2020



Statut d'emploi

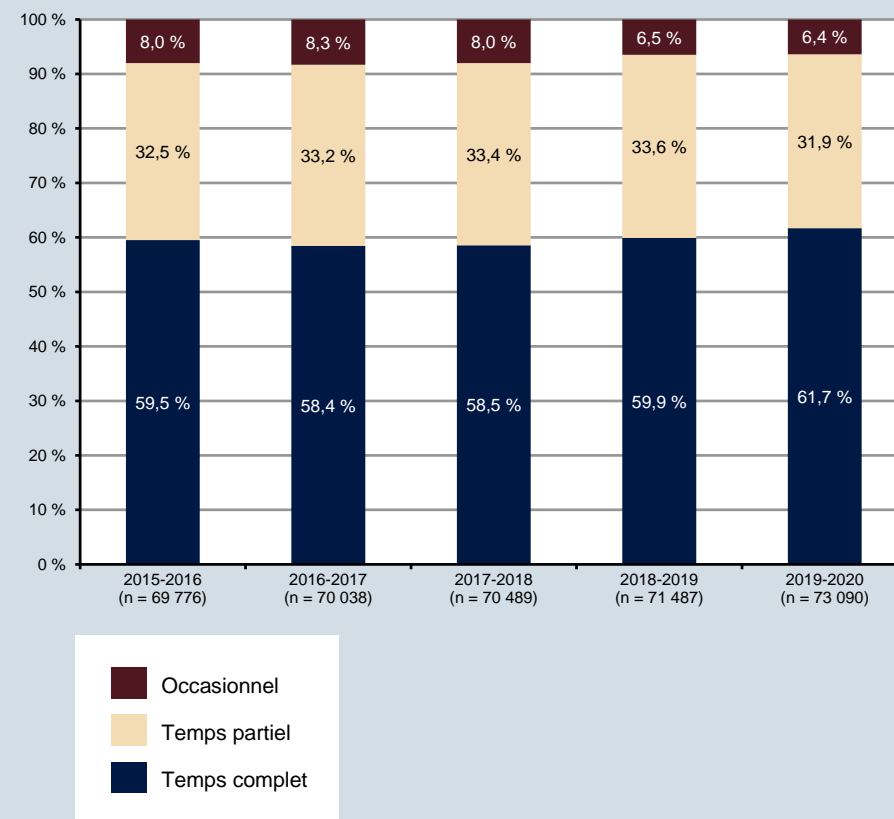
Le graphique 10 montre que 61,7 % de l'effectif infirmier déclare qu'il travaillait à temps complet²⁵ en 2019-2020, soit une augmentation de près de deux points de pourcentage. Cette proportion avait atteint 60 % pour la première fois en 2014-2015 (non illustré), mais elle est redescendue au cours des deux années suivantes sous les 59 %. Cette diminution s'explique par l'arrivée d'une relève nombreuse, dont le taux d'emploi à temps complet atteignait à peine 20 % en 2016-2017 et 2017-2018 (voir *Portrait de la relève infirmière 2019-2020*, OIIQ, 2020). Par ailleurs, si on tient compte seulement des membres qui sont dans la profession depuis au moins cinq ans, leur taux d'emploi à temps complet atteint 68 % (données non illustrées).

Parallèlement, la proportion de l'effectif qui travaille à temps partiel est passée de 33,6 % à 31,9 % au cours de la dernière année, tandis que le taux d'emploi occasionnel demeure stable à 6,4 %, soit son plus bas niveau jamais enregistré.

Par ailleurs, on note que la proportion des hommes qui ont un emploi à temps complet en 2018-2019 est plus élevée que celle des femmes, soit 68 % par rapport à 61 %; toutefois, le taux d'emploi occasionnel est identique pour les deux sexes (données non illustrées).

Graphique 10

Statut d'emploi de l'effectif infirmier, de 2015-2016 à 2019-2020



Annexe 14 – Statut d'emploi, par région du lieu d'exercice

25 Il est possible, dans certains cas, que des membres répondent à cette question en fonction du nombre réel d'heures travaillées, plutôt qu'en fonction du statut d'emploi qui leur est attribué.

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice

Évolution selon le secteur d'emploi

Réseau de la santé et des services sociaux

Le tableau 6 révèle que la grande majorité des infirmières et infirmiers du Québec, soit 61 946 (84,8 %), sont embauchés par un établissement (public ou privé) du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Les CISSS et les CIUSSS sont l'employeur des trois quarts de l'effectif du RSSS. Cet effectif a enregistré une croissance de 5,2 % depuis 2015-2016²⁶, soit une croissance légèrement supérieure à celle de l'ensemble de l'effectif du Québec de 4,7 %.

Secteur privé

Le secteur privé emploie, quant à lui, 8,7 % de l'effectif, soit 6 376 infirmières et infirmiers. Il s'agit d'une augmentation de 8,5 % par rapport à 2015-2016. Les infirmières et infirmiers travaillant pour une agence de placement ou de soins privés représentent près du tiers de cet effectif, soit près de 1 700. Bien que ce nombre semble stable, on note des fluctuations au cours des années²⁷. Sinon, les augmentations les plus notables sont observées en résidences privées, pharmacies et autres entreprises du domaine de la santé (voir définition, [annexe 3](#)).

Tableau 6

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice de l'effectif infirmier, 2015-2016 et 2019-2020

Secteur d'emploi Catégorie du lieu d'exercice	2015-2016		2019-2020		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)					
Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)	21 130	30,3 %	22 312	30,5 %	
Centre intégré universitaire de santé et de serv. soc. (CIUSSS)	23 029	33,0 %	24 943	34,1 %	
Centre hospitalier universitaire ou institut universitaire	12 430	17,8 %	12 317	16,9 %	
Établissement desservant une population nordique et autochtone	611	0,9 %	671	0,9 %	
Total partiel - établissement public	57 200	82,0 %	60 243	82,4 %	
Établissement privé conventionné ou non conventionné ²⁸	1 684	2,4 %	1 703	2,3 %	
Total partiel - RSSS	58 884	84,4 %	61 946	84,8 %	5,2 %
Secteur privé					
Agence de placement de personnel infirmier ou de soins	1 657	2,4 %	1 685	2,3 %	
Clinique médicale	1 172	1,7 %	1 228	1,7 %	
Clinique de soins infirmiers	882	1,3 %	941	1,3 %	
Autre entreprise du domaine de la santé	674	1,0 %	861	1,2 %	
Résidence privée pour personnes âgées et autres clientèles	507	0,7 %	615	0,8 %	
Pharmacie	308	0,4 %	454	0,6 %	
Industrie et entreprise hors du domaine de la santé	377	0,5 %	311	0,4 %	
Compagnie pharmaceutique et centre de recherche	301	0,4 %	281	0,4 %	
Total partiel - Secteur privé	5 878	8,4 %	6 376	8,7 %	8,5 %

page suivante >>>

26 Cette croissance est expliquée plus en détail à la section Réseau de la santé et des services sociaux (page 28).

27 L'évolution de l'effectif infirmier travaillant pour des agences de placement de personnel infirmier et de soins est expliquée plus en détail à la page 29.

28 L'OIIQ inclut ces établissements dans le secteur RSSS puisqu'ils exploitent une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR.

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice

Évolution selon le secteur d'emploi (suite)

Secteur de l'éducation

En 2019-2020, 2 580 infirmières et infirmiers ont un emploi principal dans le secteur de l'éducation, en majorité dans un collège ou une université²⁹. Quant aux centres de services scolaires³⁰ et centres de formation professionnelle qui offrent la formation aux infirmières auxiliaires et autres catégories de personnel soignant, ils embauchent 630 infirmières et infirmiers, soit près de 200 de moins qu'en 2015-2016, ce qui explique principalement la diminution de 8,3 % dans l'ensemble du secteur de l'éducation. On note aussi une diminution dans les cégeps, mais en revanche, l'effectif des universités est en augmentation.

Secteur communautaire/OSBL Secteur public (autre que RSSS)

Enfin, le secteur communautaire et les employeurs publics, autres que le RSSS, emploient au total quelque 2 200 infirmières et infirmiers, soit 3 % de l'effectif. On note une augmentation dans les organismes communautaires, principalement dans les maisons de soins palliatifs, tandis que les organismes et communautés religieuses enregistrent une diminution.

29 L'évolution de l'effectif dédié spécifiquement à la formation infirmière dans les cégeps et universités est présentée à page 30.

30 À noter que les infirmières en santé scolaire (primaire et secondaire), sauf quelques rares exceptions, sont embauchées par les CISSS ou les CIUSSS (mission CLSC).

Tableau 6 (suite)

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice de l'effectif infirmier, 2015-2016 et 2019-2020

Secteur d'emploi Catégorie du lieu d'exercice	2015-2016		2019-2020		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Secteur de l'éducation					
Cégep/collège	1 500	2,1 %	1 413	1,9 %	
Centre de services scolaire ou de formation professionnelle	847	1,2 %	630	0,9 %	
Université	434	0,6 %	504	0,7 %	
Autre établissement d'enseignement	32	0,0 %	33	0,0 %	
Total partiel - Secteur de l'éducation	2 813	4,0 %	2 580	3,5 %	-8,3 %
Secteur communautaire/OSBL					
Organisme communautaire	677	1,0 %	796	1,1 %	
Organisme et communauté religieuse	479	0,7 %	346	0,5 %	
Association et regroupement	53	0,1 %	52	0,1 %	
Total partiel - Secteur communautaire/OSBL	1 209	1,7 %	1 194	1,6 %	-1,2 %
Secteur public (autre que RSSS)					
Secteur de la santé et des services sociaux	531	0,8 %	485	0,7 %	
Autre secteur	249	0,4 %	261	0,4 %	
Centre de détention et établissement correctionnel	212	0,3 %	248	0,3 %	
Total partiel - Secteur public (autre que RSSS)	992	1,4 %	994	1,4 %	0,2 %
TOTAL EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC	69 776	100,0 %	73 090	100,0 %	4,7 %



Annexe 15 – Secteur d'emploi, par région du lieu d'exercice

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice

Réseau de la santé et des services sociaux

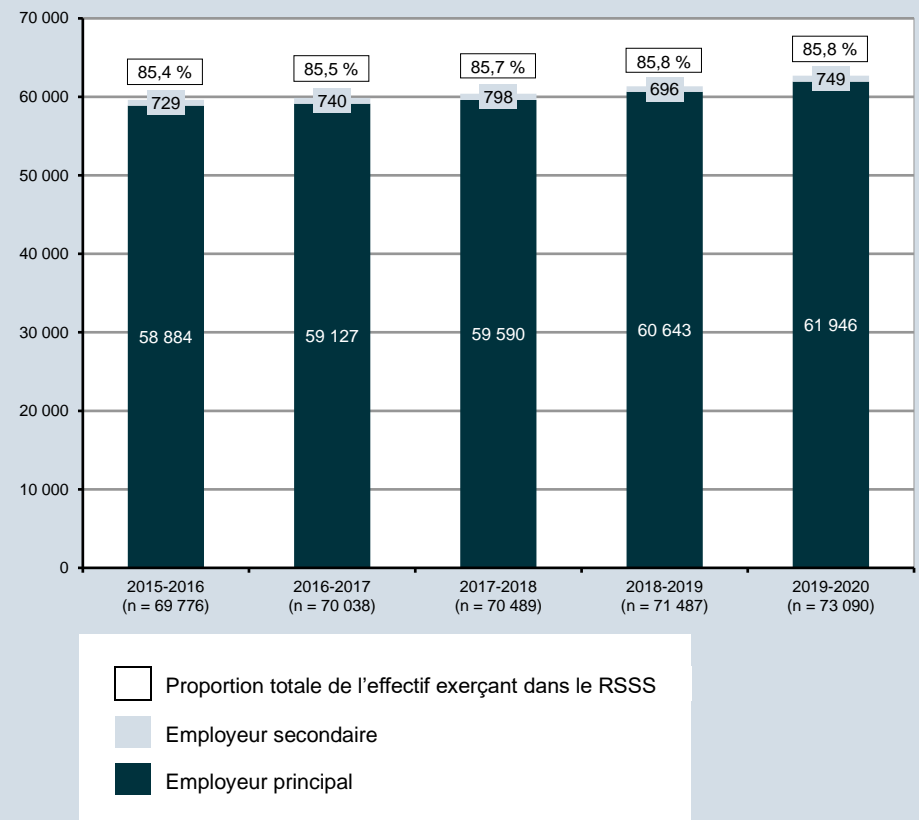
Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) est composé des établissements qui exploitent les cinq grandes missions (CH, CHSLD, CLSC, CR et CPEJ) du système de santé du Québec, définies par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2). Ce secteur comprend les établissements publics de même que les établissements privés conventionnés ou non conventionnés (principalement des CHSLD).

Le graphique 11 indique que la proportion totale de l'effectif infirmier du Québec employé dans un établissement du RSSS, compte tenu des infirmières et infirmiers qui y ont un emploi secondaire, se situait à 85,8 % en 2019-2020; cette proportion est demeurée assez stable, surtout depuis les deux dernières années. Toutefois, la croissance a été plus importante dans les années qui ont précédé. En effet, rappelons que la proportion de l'effectif exerçant dans le RSSS atteignait un creux de 83,5 % en 2009-2010, et ce, après avoir été en diminution depuis le début des années 2000. Mais, depuis 2010-2011, le nombre d'infirmières et infirmiers employés dans un établissement du RSSS augmente d'environ 750 par an en moyenne, ce qui suit, voire dépasse certaines années, la croissance de l'ensemble de l'effectif.

Enfin, on note qu'un peu plus de 1 % des infirmières et infirmiers du RSSS y occupent un emploi secondaire.

Graphique 11

Nombre et proportion d'infirmières et infirmiers exerçant la profession dans le RSSS, de 2015-2016 à 2019-2020



Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice

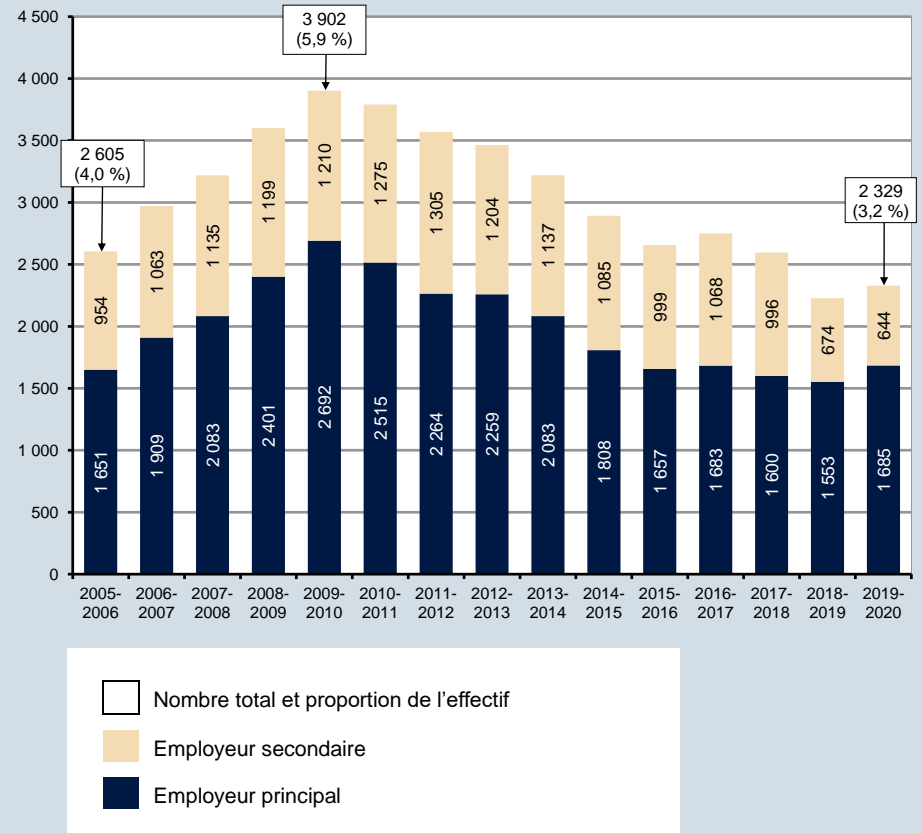
Agence de placement de personnel infirmier ou de soins

Le nombre d'infirmières et infirmiers ayant comme emploi principal une agence de placement ou de soins privés a enregistré une nouvelle remontée en 2019-2020, passant de 1 553 à 1 685, soit environ 130 de plus (8,5 %). Quant à l'emploi secondaire, on note une diminution de 30. Ainsi, l'effectif total de ces entreprises se situe à 3 239, soit une centaine de plus qu'en 2018-2019. Notons que la majorité des personnes qui ont un emploi secondaire avec une agence, soit environ 70 %, ont un employeur principal dans un établissement du RSSS (données non illustrées).

Comme le montre le graphique 2, le nombre d'infirmières et infirmiers travaillant par l'intermédiaire d'agence de placement enregistre des diminutions plus ou moins constantes depuis 2010-2011, sauf en 2016-2017 et en 2019-2020. Rappelons que le travail en soins infirmiers par l'intermédiaire d'agences de placement a connu une croissance constante à partir du début des années 2000 jusqu'au sommet atteint en 2009-2010; les infirmières et infirmiers travaillant pour ces entreprises représentaient alors 5,9 % de l'effectif, comparativement à 3,2 % pour la dernière année.

Graphique 12

Nombre d'infirmières et infirmiers travaillant pour le compte d'agences de placement de personnel infirmier ou de soins, de 2005-2006 à 2019-2020



Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice

Secteur de la formation infirmière

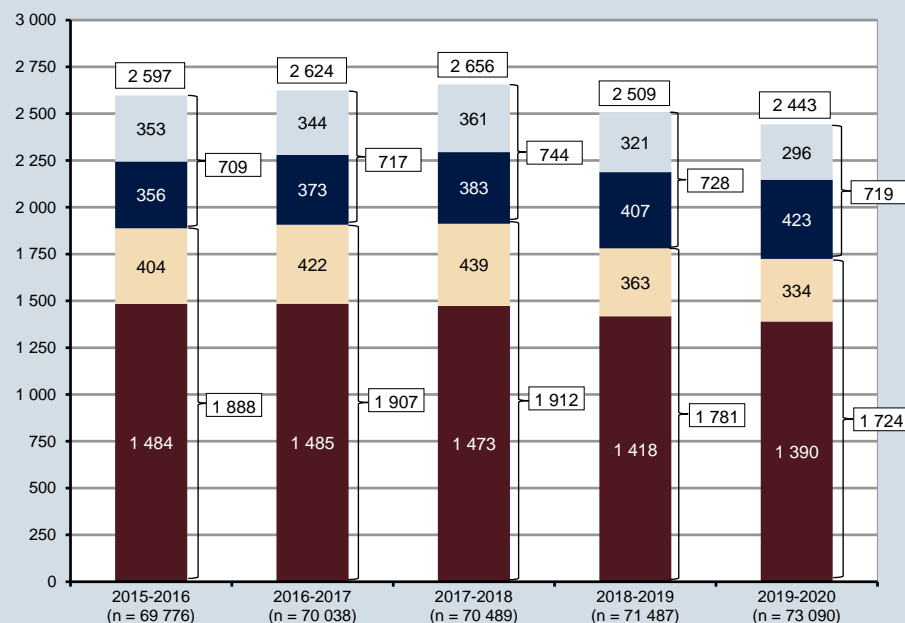
Le graphique 13 illustre l'évolution du nombre d'infirmières et infirmiers qui ont un emploi principal ou secondaire lié à la formation infirmière³¹. En 2019-2020, ce nombre était de 2 443, soit 1 724 dans l'un des 48 cégeps offrant le DEC en soins infirmiers et 719 dans l'une des neuf universités offrant le baccalauréat et d'autres programmes en sciences infirmières.

L'effectif de ce secteur a enregistré une diminution totale de 8 % au cours des deux dernières années, et ce, après avoir été en croissance constante depuis près de vingt ans. La diminution touche plus fortement le secteur de la formation collégiale, qui comptait 188 infirmières et infirmiers de moins (9,8 %) qu'en 2017-2018, soit l'année où le sommet était atteint. Quant au secteur universitaire, pour la même période, on comptait un peu moins d'effectif au total, mais 50 de plus dans un emploi principal.

À noter que 26 % des infirmières et infirmiers qui exerçaient dans ce secteur en 2019-2020 y occupaient un emploi secondaire, une proportion qui demeure relativement stable au cours des années (proportions non illustrées).

Graphique 13

Nombre d'infirmières et infirmiers ayant un emploi lié à la formation infirmière, de 2015-2016 à 2019-2020



Effectif total dans le secteur de la formation infirmière

Université :

Employeur secondaire

Employeur principal

Total

Cégep :

Employeur secondaire

Employeur principal

Total

31 Ces données comprennent les infirmières et infirmiers qui exercent des activités d'enseignement, de gestion ou de recherche dans un établissement collégial ou universitaire offrant un programme de formation infirmière.

Domaine d'activité et fonction principale

Tel que l'indique le tableau 7, 64 060 infirmières et infirmiers, soit 87,6 %, exerçaient des fonctions cliniques en 2019-2020, principalement celle d'infirmière ou infirmier³². On note également que 655 IPS déclaraient exercer cette fonction dans leur emploi principal³³. Quant aux fonctions du domaine de la gestion, elles occupaient près de 5 700 infirmières et infirmiers, soit 7,8 % de l'effectif. La moitié de ces personnes exerçaient la fonction de coordonnatrice ou coordonnateur, ou chef d'unité, de programme ou de service. Enfin, un peu moins de 5 % des membres exerçaient la profession dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche. Notons que la répartition de l'effectif selon les quatre domaines d'activité est demeurée très stable au cours de la dernière année.

Différences hommes/femmes

Le domaine de la gestion semble plus populaire auprès des hommes que des femmes : en effet, 12 % des infirmiers exercent des fonctions de gestion, contre 7 % des infirmières (données non illustrées).

32 Pour des données concernant la répartition des infirmières syndiquées du réseau selon les titres d'emploi « infirmière » et « infirmière clinicienne », consultez le *Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux* (MSSS, 2020).

33 Au total, 701 membres sont titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'IPS (voir [tableau 2, page 15](#)), mais certains exercent d'autres fonctions, notamment en enseignement ou en gestion.

Tableau 7

Domaine d'activité et fonction principale de l'effectif infirmier, 2018-2019³⁴ et 2019-2020

Domaine d'activité Fonction principale	2018-2019		2019-2020		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Clinique					
Infirmière (y compris infirmière clinicienne, chef d'équipe, etc.)	53 910		55 099	75,4 %	
Assistante infirmière-chef/assistante de la supérieure immédiate	6 673		6 722	9,2 %	
Conseillère clinique	1 537		1 584	2,2 %	
Infirmière praticienne spécialisée	514		655	0,9 %	
Total partiel - Clinique	62 634	87,6 %	64 060	87,6 %	2,3 %
Gestion					
Coordonnatrice/chef (d'unité, de programme, de service)	2 682		2 734	3,7 %	
Conseillère (autre que clinique)	583		707	1,0 %	
Directrice	534		592	0,8 %	
Autre fonction en gestion	1 674		1 656	2,3 %	
Total partiel - Gestion	5 473	7,7 %	5 689	7,8 %	3,9 %
Enseignement					
Professeure/enseignante	2 027		1 948	2,7 %	
Soutien à l'enseignement (monitrice de stage, coordonnatrice, etc.)	330		346	0,5 %	
Chargée de cours	151		155	0,2 %	
Doyenne/directrice/responsable de programme	65		57	0,1 %	
Total partiel - Enseignement	2 573	3,6 %	2 506	3,4 %	-2,6 %
Recherche					
Infirmière en recherche	561		601	0,8 %	
Directrice de projet de recherche	51		43	0,1 %	
Autre fonction en recherche	195		191	0,3 %	
Total partiel - Recherche	807	1,1 %	835	1,1 %	3,5 %
TOTAL EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC	71 487		73 090		2,2 %



Annexe 16 – Domaine d'activité, par région du lieu d'exercice

34 Les choix de réponses pour la fonction principale ont été mis à jour en 2018-2019. Par conséquent, il est impossible de comparer l'évolution avec les années précédentes.

Domaine de pratique

Le tableau 8 indique que les soins généraux et spécialisés regroupaient 37 214 infirmières et infirmiers en 2019-2020, soit la moitié de l'effectif. Les deux domaines qui en employaient le plus grand nombre sont la médecine/chirurgie, soit 12 021, et la gériatrie et les soins de longue durée, soit 8 940.

Quant aux soins critiques, qui regroupent les soins d'urgence et les soins intensifs, ils occupaient près de 11 200 infirmières et infirmiers, soit 15,3 % de l'effectif.

L'autre grand secteur de soins comparable avec les soins critiques en termes d'effectif est la première ligne. En effet, ce sont presque 11 000 infirmières et infirmiers qui déclarent exercer en soins de première ligne, soit 15 % de l'effectif. En outre, si on tient compte des soins en santé mentale de première ligne (voir page suivante), les soins de première ligne occupent ainsi 17,5 % de l'effectif. Le domaine principal de ce secteur est le soutien et les soins à domicile qui était déclaré par 3 831 membres, soit 5,2 % de l'effectif. Enfin, notons qu'il s'agit du secteur de soins qui enregistre la plus forte croissance au cours de la dernière année, soit 5,7 %.

Tableau 8

Domaine de pratique de l'effectif infirmier, 2018-2019³⁵ et 2019-2020

Domaine de pratique	2018-2019		2019-2020		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Soins généraux et spécialisés					
Médecine/chirurgie (cardio., néphro., neuro., pneumo., etc.)	11 966	16,7 %	12 021	16,4 %	
Gériatrie/soins de longue durée	8 891	12,4 %	8 940	12,2 %	
Soins ambulatoires	4 257	6,0 %	4 847	6,6 %	
Soins en périnatalité	3 464	4,8 %	3 508	4,8 %	
Soins périopératoires	3 255	4,6 %	3 345	4,6 %	
Soins en oncologie	1 729	2,4 %	1 804	2,5 %	
Soins en pédiatrie	1 422	2,0 %	1 487	2,0 %	
Soins en réadaptation	1 193	1,7 %	1 262	1,7 %	
Total partiel - Soins généraux et spécialisés	36 177	50,6 %	37 214	50,9 %	2,9 %
Soins critiques					
Soins d'urgence	6 320	8,8 %	6 392	8,7 %	
Soins intensifs	4 747	6,6 %	4 783	6,5 %	
Total partiel - Soins critiques	11 067	15,5 %	11 175	15,3 %	1,0 %
Soins de première ligne					
Soutien/soins à domicile	3 567	5,0 %	3 831	5,2 %	
Enfants, parent et famille	2 109	3,0 %	2 302	3,1 %	
Services courants	2 011	2,8 %	2 072	2,8 %	
Santé des jeunes/scolaire	762	1,1 %	750	1,0 %	
Info-Santé	640	0,9 %	632	0,9 %	
Autres soins de première ligne	1 288	1,8 %	1 385	1,9 %	
Total partiel - Soins de première ligne	10 377	14,5 %	10 972	15,0 %	5,7 %

page suivante >>>

35 Les choix de réponses pour le domaine de pratique ont été mis à jour en 2018-2019. Par conséquent, il est impossible de comparer l'évolution avec les années précédentes.

Domaine de pratique (suite)

Bien qu'ils comptent un effectif peu nombreux comparativement aux autres domaines énumérés à la page précédente, les soins en santé mentale représentent néanmoins un secteur à part entière : une spécialité d'infirmière praticienne et d'infirmier praticien vient d'ailleurs d'être créée (voir page 15), comme pour les soins en première ligne. En 2019-2020, 4 380 infirmières et infirmiers exercent dans ce domaine, soit 3,7 % de plus qu'en 2018-2019. Il s'agit du secteur ayant la plus forte croissance, après la première ligne.

Différences hommes/femmes

Certains domaines de pratique semblent plus populaires auprès des hommes que des femmes : 20 % des infirmiers exercent en soins critiques, contre 15 % des infirmières, et 12 % des infirmiers exercent en santé mentale, contre 5 % des infirmières. À l'inverse, 16 % des infirmières exercent en soins de première ligne contre 9 % des infirmiers (données non illustrées).

Tableau 8 (suite)

Domaine de pratique de l'effectif infirmier, 2018-2019 et 2019-2020

Domaine de pratique	2018-2019		2019-2020		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Soins en santé mentale					
Soins en santé mentale spécialisés et ultraspécialisés	2 467	3,5 %	2 530	3,5 %	
Soins en santé mentale de première ligne	1 756	2,5 %	1 850	2,5 %	
Total partiel - Soins en santé mentale	4 223	5,9 %	4 380	6,0 %	3,7 %
Autres types de soins et de services					
Soins palliatifs et de fin de vie	824	1,2 %	866	1,2 %	
Santé et sécurité au travail	659	0,9 %	677	0,9 %	
Santé publique	658	0,9 %	691	0,9 %	
Prévention et contrôle des infections	434	0,6 %	434	0,6 %	
Autres domaines / ne s'applique pas	7 068	9,9 %	6 681	9,1 %	
TOTAL EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC	71 487		73 090		2,2 %



Annexe 17 – Domaine de pratique, par région du lieu d'exercice

Références

- Institut canadien d'information sur la santé (2020). Le personnel infirmier au Canada, 2019, Ottawa, Ontario : ICIS.
- Institut de la statistique du Québec (2020). Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2019, mise à jour du 13 février 2020.
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2020). Portrait de la relève infirmière 2019-2020. Montréal, Québec: OIIQ.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2019). Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux (2018-2019), version du 19 décembre 2019, MSSS, Direction générale du personnel réseau et ministériel.

Découpage régional

Les données régionales comprises en annexe sont présentées selon les dix-sept régions administratives établies par le gouvernement du Québec dans le cadre de la *Loi sur la division territoriale* (L.R.Q., c. D-11). Quant aux 12 fascicules régionaux qui complètent ce rapport, ils font référence aux sections de l'OIIQ. Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre ces sections ou ordres régionaux, les régions administratives et les régions sociosanitaires du MSSS. Les tableaux en annexe sont présentés selon l'ordre numérique des régions administratives.

Sections de l'OIIQ	Régions administratives	Régions sociosanitaires
Abitibi-Témiscamingue	08 – Abitibi-Témiscamingue	08 – Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	01 – Bas-Saint-Laurent	01 – Bas-Saint-Laurent
	11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Chaudière-Appalaches	12 – Chaudière-Appalaches	12 – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord	09 – Côte-Nord	09 – Côte-Nord
Estrie	05 – Estrie	05 – Estrie
Laurentides/Lanaudière	14 – Lanaudière	14 – Lanaudière
	15 – Laurentides	15 – Laurentides
Mauricie et Centre-du-Québec	04 – Mauricie	04 – Mauricie et Centre-du-Québec
	17 – Centre-du-Québec	
Montérégie	16 – Montérégie ³⁶	16 – Montérégie
Montréal/Laval	06 – Montréal	06 – Montréal
	13 – Laval	13 – Laval
Outaouais	07 – Outaouais	07 – Outaouais
Québec	03 – Capitale-Nationale	03 – Capitale-Nationale
Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec	02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean
	10 – Nord-du-Québec	10 – Nord-du-Québec
		17 – Nunavik
		18 – Terres-Cries-de-la-Baie-James



Méthodologie - Collecte et traitement des données

³⁶ Les installations et points de services des anciens CSSS La Pommeraie et CSSS de la Haute-Yamaska situés dans la région administrative de la Montérégie, ont été fusionnés au CIUSSS de l'Estrie-CHUS le 1^{er} avril 2015. Dans le présent rapport, les infirmières et infirmiers qui travaillent dans ces installations sont comptés dans la région administrative de Montérégie.

Déclaration annuelle

La déclaration annuelle peut être remplie seulement en ligne. L'information présentée ci-dessous indique, tels qu'ils apparaissent en ligne, les choix de réponses aux questions « fonction principale » (regroupée sous quatre domaines d'activité), « domaine de pratique » (huit regroupements), « statut d'emploi » (trois seuls choix possibles) et « programme de formation universitaire » (regroupé sous six niveaux de diplôme et trois domaines d'études). À noter que les choix de réponses aux questions « fonction principale » et « domaine de pratique » ont été modifiés pour la Déclaration 2019-2020.

Domaine d'activité	Fonction principale
<ul style="list-style-type: none"> ● Clinique/soins aux clients 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assistante infirmière-chef/assistante de la supérieure immédiate ○ Candidate infirmière praticienne spécialisée ○ Conseillère clinique ○ Infirmière (y compris infirmière clinicienne, infirmière chef d'équipe, autre fonction clinique) ○ Infirmière clinicienne spécialisée³⁷ ○ Infirmière praticienne spécialisée (clinique/soins aux clients)³⁸ ○ Infirmière première assistante en chirurgie
<ul style="list-style-type: none"> ● Enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chargée de cours ○ Doyenne/directrice/responsable de programme ○ Infirmière praticienne spécialisée (enseignement)³⁸ ○ Professeure/enseignante ○ Soutien à l'enseignement. (monitrice de stage, coordonnatrice, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> ● Gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conseillère (autre que clinique) ○ Coordinatrice/chef (d'unité, de programme, de services) ○ Directrice ○ Directrice adjointe ○ Infirmière praticienne spécialisée (gestion)³⁸ ○ Responsable des soins infirmiers ○ Autre fonction en gestion
<ul style="list-style-type: none"> ● Recherche 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Directrice de projet de recherche ○ Infirmière en recherche ○ Infirmière praticienne spécialisée (recherche)³⁸ ○ Autre fonction en recherche

37 Dans la déclaration annuelle en ligne, cette fonction ne peut être sélectionnée que par un membre titulaire d'un certificat de spécialiste lui conférant le titre d'infirmière clinicienne spécialisée.

38 Dans la déclaration annuelle en ligne, ces fonctions ne peuvent être sélectionnées que par un membre titulaire d'un certificat de spécialiste lui conférant le titre d'IPS.

Déclaration annuelle (suite)

Domaine de pratique (regroupé)	Domaine de pratique (spécifique)
<ul style="list-style-type: none"> • Soins généraux et spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gériatrie/soins de longue durée ○ Médecine/chirurgie (cardio., néphro., neuro., pneumo., etc.) ○ Oncologie ○ Pédiatrie ○ Soins d'urgence ○ Soins intensifs (y compris néonatalogiques)
<ul style="list-style-type: none"> • Santé en santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soins de première ligne ○ Soins spécialisés et ultraspécialisés
<ul style="list-style-type: none"> • Soins en périnatalité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Salle d'accouchement ○ Unité mère-enfant/soins postnataux
<ul style="list-style-type: none"> • Soins périopératoires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Salle d'opération ○ Salle de réveil
<ul style="list-style-type: none"> • Soins ambulatoires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chirurgie d'un jour ○ Clinique externe ○ Endoscopie ○ Hémodialyse
<ul style="list-style-type: none"> • Soins en réadaptation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépendance ○ Déficience intellectuelle ○ Déficience physique

Déclaration annuelle (suite)

Domaine de pratique (regroupé) (suite)	Domaine de pratique (spécifique)
<ul style="list-style-type: none"> • Soins de première ligne 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enfants, parents et famille ○ Info-Santé ○ Santé des jeunes/scolaire ○ Santé sexuelle ○ Services courants ○ Soutien/soins à domicile ○ Vaccination/santé voyage
<ul style="list-style-type: none"> • Autres domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dons et greffes d'organes et de tissus ○ Prévention et contrôle des infections ○ Santé et sécurité au travail ○ Santé publique ○ Soins en milieu carcéral ○ Soins médico-esthétiques ○ Soins palliatifs et de fin de vie ○ Soins podologiques ○ Stomothérapie/soins de plaie ○ Autre domaine ○ Ne s'applique pas
Statut d'emploi	
(pas de regroupement)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Temps complet régulier (TCR) ○ Temps partiel régulier (TPR) ○ Temps partiel occasionnel (TPO)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire • Domaine d'étude	Programme d'étude
Certificat de 1^{er} cycle (microprogrammes, prog. courts, modules)	
<ul style="list-style-type: none"> • Sciences infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cardiologie/cardiovasculaire ○ Gériatrie/gérontologie (psychogériatrie) ○ Néphrologie ○ Oncologie ○ Périnatalité ○ Pratique infirmière en milieu isolé ○ Santé communautaire (soins infirmiers communautaires) ○ Santé mentale/psychiatrie ○ Santé publique ○ Soins critiques (urgence, soins intensifs) ○ Soins infirmiers périopératoires (pratique infirmière en salle d'opération) ○ Toxicomanie ○ Autres en sciences infirmières
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maintien à domicile ○ Psychologie ○ Santé et sécurité au travail/hygiène industrielle ○ Autre en santé
<ul style="list-style-type: none"> • Autre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion/Administration (santé, affaires publiques, R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire (suite) • Domaine d'étude	Programme d'étude
Baccalauréat	
• Sciences infirmières	○ DEC-BAC, perfectionnement, cumul de 3 certificats en sciences infirmières
• Santé	○ Psychologie ○ Autre en santé
• Autre	○ Éducation ○ Gestion/Administration (santé, affaires publiques, R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)
Diplôme de 2^e cycle (D.E.S.S., microprogramme)	
• Sciences infirmières	○ Gestion de la douleur ○ Leadership et gestion des services infirmiers ○ Prévention et contrôle des infections ○ Réadaptation ○ Santé communautaire ○ Santé mentale/psychiatrie ○ Sciences infirmières ○ Soins palliatifs et de fin de vie ○ Autre en sciences infirmières
• Santé	○ Psychologie ○ Santé et sécurité au travail ○ Autre en santé
• Autre	○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion/Administration (santé, affaires publiques, R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire (suite) • Domaine d'étude	Programme d'étude
Maîtrise (y compris formation d'IPS)	
<ul style="list-style-type: none"> • Sciences infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Santé communautaire ○ Santé mentale ○ Sciences infirmières ○ Infirmière praticienne spécialisée en cardiologie ○ Infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie ○ Infirmière praticienne spécialisée en néphrologie ○ Infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gériatrie ○ Psychologie ○ Autre en santé
<ul style="list-style-type: none"> • Autre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion / Administration (santé, affaires publiques, R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)
Doctorat	
<ul style="list-style-type: none"> • Sciences infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Santé communautaire ○ Sciences infirmières (sciences cliniques, doctorat sur mesure)
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Épidémiologie ○ Psychologie ○ Autre en santé
<ul style="list-style-type: none"> • Autre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion / Administration (santé, affaires publiques, R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire (suite) <ul style="list-style-type: none">• Domaine d'étude	Programme d'étude
Études postdoctorales	
<ul style="list-style-type: none">• Domaine des sciences infirmières (y compris sciences cliniques)	Un seul choix par domaine
<ul style="list-style-type: none">• Domaine de la santé	
<ul style="list-style-type: none">• Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)	



Méthodologie - Collecte et traitement des données

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice

L'OIIQ attribue une catégorie à toutes les organisations déclarées comme lieu d'exercice (y compris les travailleurs autonomes) par les membres et situées au Québec. Cette catégorie décrit le type d'établissement, d'entreprise ou d'organisme dont il s'agit. Les catégories de lieu d'exercice sont regroupées sous cinq grands secteurs, comme le montre le tableau suivant.

Secteur d'emploi • Catégorie de lieu d'exercice	Contenu
Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)	
<ul style="list-style-type: none"> Établissement public³⁹ 	<ul style="list-style-type: none"> Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) Centre hospitalier universitaire et institut universitaire (établissement non fusionné) Établissement desservant une population nordique et autochtone
<ul style="list-style-type: none"> Établissement privé conventionné ou privé non conventionné⁴⁰ 	<ul style="list-style-type: none"> Établissement privé incorporé en vertu de la Loi sur les compagnies, à but lucratif ou partiellement lucratif, exploitant une mission du réseau (CH, CHSLD, CLSC ou CR)
Secteur privé	
<ul style="list-style-type: none"> Agence de placement de personnel infirmier ou de soins 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprise ayant pour activité principale l'affectation d'infirmières (ou autres catégories de personnel) auprès d'établissements de santé, d'entreprises, de patients ou de leur famille
<ul style="list-style-type: none"> Autre entreprise du domaine de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Ambulance et transport des malades Clinique de soins de santé variés (massothérapie, naturopathie, etc.) Laboratoire d'analyses Gestion de soins et de services aux patients Fabrication de produits et appareils médicaux Service de consultation en santé et sécurité au travail
<ul style="list-style-type: none"> Clinique de soins infirmiers 	<ul style="list-style-type: none"> Bureau, clinique, cabinet ou centre ayant pour activité principale la prestation de soins infirmiers (ou souvent au domicile du patient) ; habituellement des infirmières travailleuses autonomes, seules ou avec des associées

39 Comprend les infirmières et infirmiers qui sont affectés dans des groupes de médecine de famille (GMF), mais qui ont comme employeur et agent payeur un établissement public (CISSS ou CIUSSS).

40 L'OIIQ inclut ces établissements dans le secteur RSSS puisqu'ils exploitent une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR.

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice (suite)

Secteur d'emploi • Catégorie du lieu d'exercice	Contenu
Secteur privé (suite)	
• Clinique médicale ⁴¹	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bureau, clinique, cabinet ou centre ayant pour activité principale la prestation de soins médicaux (médecins affiliés ou non à la RAMQ) ○ Clinique d'urgence, de chirurgie privée, de fertilité, polyclinique, etc.
• Compagnie pharmaceutique et centre de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ○ Recherche, production et mise en marché de produits pharmaceutiques, médicaments et produits de beauté ou de santé
• Industrie et entreprise hors du domaine de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Industrie minière, forestière, pétrolière, manufacturière, alimentaire, technologique, automobile, etc. ○ Compagnie d'assurance ○ Banque
• Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Point de vente de produits pharmaceutiques et médicaments
• Résidence privée pour personnes âgées et autres clientèles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Résidence privée pour personnes âgées ○ Ressource intermédiaire de type familial ○ Appartement pour personnes âgées autonomes
Secteur de l'éducation	
• Cégep/collège	<ul style="list-style-type: none"> ○ Établissement d'enseignement postsecondaire public ou privé situé au Québec
• Centre de services scolaire et centre de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lieu d'enseignement offrant des programmes de formation aux infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires et autres catégories de personnel soignant
• Université	<ul style="list-style-type: none"> ○ Établissement d'enseignement post-collégial situé au Québec (universités publiques ou universités à charte)
• Autre établissement d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tout établissement qui a un statut privé

41 Des infirmières et infirmiers qui ont comme employeur et agent payeur un établissement public (surtout CISSS ou CIUSSS) peuvent être affectés dans des GMF qui sont, par ailleurs, des cliniques médicales privées. Ces infirmières sont comptabilisées dans la catégorie « Établissement public ».

Secteur d'emploi et catégorie du lieu d'exercice (suite)

Secteur d'emploi • Catégorie du lieu d'exercice	Contenu
Secteur communautaire/OSBL	
• Association et regroupement	○ Syndicat, association de professionnels ou d'établissements
• Organisme communautaire	○ Tout type de résidence (personnes âgées, toxicomanes, avec déficiences) sans but lucratif ○ Association, fondation ou regroupement ayant comme mission le soin, la protection, l'assistance aux malades ○ Organisme ou communauté autochtone (à l'exception des installations exploitant une des cinq missions du RSSS)
• Organisme et communauté religieuse	○ Résidence pour membres de congrégations religieuses ○ Organisme paroissial ou communautaire de confession religieuse
Secteur public (autre que RSSS)	
• Autre secteur	○ SAAQ, MELS, Loto-Québec (casino), etc. ○ Organisme municipal ○ Ministère fédéral en territoire québécois (Défense nationale, Anciens combattants, etc.)
• Centre de détention et établissement correctionnel	○ Palier fédéral (sur le territoire québécois) ou provincial
• Secteur de la santé et des services sociaux	○ Ministère de la Santé et des Services sociaux ○ Institut national de santé publique, RAMQ, CSST, etc. ○ Santé Canada (sur le territoire québécois)



Méthodologie - Collecte et traitement des données

Infirmières praticiennes spécialisées⁴², par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	Infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés									
	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif
Bas-Saint-Laurent	6	0,3%	6	0,3%	9	0,5%	11	0,6%	10	0,6%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6	0,2%	7	0,3%	10	0,4%	15	0,6%	15	0,6%
Capitale-Nationale	38	0,4%	40	0,4%	46	0,5%	56	0,6%	74	0,8%
Mauricie	18	0,7%	23	0,9%	24	1,0%	29	1,2%	33	1,3%
Estrie	17	0,5%	19	0,6%	27	0,9%	29	0,9%	33	1,0%
Montréal	103	0,5%	113	0,5%	137	0,6%	156	0,7%	211	0,9%
Outaouais	14	0,6%	15	0,7%	15	0,7%	20	0,9%	26	1,1%
Abitibi-Témiscamingue	10	0,8%	10	0,7%	13	1,0%	16	1,2%	17	1,3%
Côte-Nord	2	0,2%	3	0,3%	3	0,3%	4	0,5%	5	0,6%
Nord-du-Québec	2	0,3%	4	0,7%	4	0,7%	2	0,3%	1	0,2%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5	0,5%	5	0,5%	7	0,8%	10	1,1%	11	1,2%
Chaudière-Appalaches	17	0,6%	19	0,7%	17	0,6%	19	0,7%	29	1,0%
Laval	7	0,3%	11	0,4%	12	0,5%	14	0,6%	25	0,9%
Lanaudière	29	1,1%	34	1,3%	36	1,3%	38	1,4%	43	1,5%
Laurentides	26	0,8%	25	0,7%	30	0,9%	31	0,9%	37	1,0%
Montérégie	47	0,5%	60	0,7%	71	0,8%	84	0,9%	95	1,0%
Centre-du-Québec	12	0,7%	13	0,8%	13	0,8%	16	1,0%	21	1,2%
Sans emploi ou hors Québec	6		6		10		12		15	
Ensemble du Québec	365	0,5%	413	0,6%	484	0,7%	562	0,7%	701	0,9%



Retour au tableau provincial

42 Il s'agit des membres de l'OIIQ qui sont titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'infirmière praticienne spécialisée; toutefois, ces données n'indiquent pas si ces personnes exercent en tant que tel ou si elles occupent un autre poste d'infirmière ou un poste en enseignement ou en gestion.

Titulaires d'un numéro de prescripteur, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	Titulaires d'un numéro de prescripteur									
	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif	N ^{bre}	Proportion de l'effectif
Bas-Saint-Laurent	39	2,0%	115	6,1%	174	9,6%	232	12,7%	254	14,0%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	31	1,2%	141	5,2%	220	8,2%	270	10,1%	299	11,0%
Capitale-Nationale	155	1,7%	360	3,9%	647	7,1%	857	9,3%	949	10,1%
Mauricie	57	2,3%	136	5,6%	210	8,5%	289	11,5%	342	13,3%
Estrie	52	1,7%	120	3,8%	296	9,4%	435	13,7%	469	14,4%
Montréal	251	1,1%	897	3,9%	1 508	6,5%	2 080	8,9%	2 386	9,9%
Outaouais	88	4,0%	171	7,7%	224	9,9%	253	11,1%	281	12,2%
Abitibi-Témiscamingue	29	2,2%	90	6,7%	154	11,4%	223	17,2%	255	19,5%
Côte-Nord	37	4,1%	63	7,0%	88	9,8%	139	15,8%	157	17,8%
Nord-du-Québec	14	2,4%	45	7,5%	90	14,8%	158	26,0%	169	27,3%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30	3,2%	80	8,4%	114	12,3%	146	15,8%	155	16,6%
Chaudière-Appalaches	112	3,9%	296	10,4%	438	15,3%	539	18,8%	615	21,0%
Laval	70	2,9%	229	9,2%	280	11,2%	326	12,8%	378	14,2%
Lanaudière	51	1,9%	96	3,6%	278	10,2%	413	14,9%	542	19,4%
Laurentides	71	2,1%	155	4,6%	282	8,3%	518	14,9%	636	17,7%
Montérégie	196	2,3%	501	5,7%	812	9,0%	1 051	11,4%	1 244	13,1%
Centre-du-Québec	19	1,1%	57	3,3%	130	7,7%	198	12,0%	215	12,8%
Hors Québec	18		68		102		205		248	
Ensemble du Québec	1 320	1,8%	3 620	4,9%	6 047	8,1%	8 332	11,0%	9 594	12,4%



Retour au tableau provincial

Portrait sommaire de l'exercice de la profession au 31 mars 2020, par région de résidence

Région de résidence	Exerçant la profession						N'exerçant pas la profession		Total de membres résidant dans la région ⁴³
	Emploi dans la région		Emploi dans une autre région		Total partiel		N ^{bre}	%	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	1 768	92,1 %	73	3,8 %	1 841	95,9 %	79	4,1 %	1 920
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 688	92,3 %	97	3,3 %	2 785	95,7 %	126	4,3 %	2 911
Capitale-Nationale	7 843	91,2 %	357	4,2 %	8 200	95,4 %	399	4,6 %	8 599
Mauricie	2 315	86,7 %	235	8,8 %	2 550	95,5 %	119	4,5 %	2 669
Estrie	3 117	90,0 %	197	5,7 %	3 314	95,6 %	151	4,4 %	3 465
Montréal	13 431	88,6 %	832	5,5 %	14 263	94,1 %	896	5,9 %	15 159
Outaouais	2 265	89,2 %	147	5,8 %	2 412	95,0 %	128	5,0 %	2 540
Abitibi-Témiscamingue	1 282	94,0 %	30	2,2 %	1 312	96,2 %	52	3,8 %	1 364
Côte-Nord	799	93,5 %	22	2,6 %	821	96,0 %	34	4,0 %	855
Nord-du-Québec	256	94,8 %	6	2,2 %	262	97,0 %	8	3,0 %	270
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	918	93,1 %	40	4,1 %	958	97,2 %	28	2,8 %	986
Chaudière-Appalaches	2 745	61,4 %	1 556	34,8 %	4 301	96,2 %	171	3,8 %	4 472
Laval	1 177	27,4 %	2 958	68,8 %	4 135	96,1 %	166	3,9 %	4 301
Lanaudière	2 526	48,0 %	2 541	48,3 %	5 067	96,3 %	197	3,7 %	5 264
Laurentides	3 146	56,5 %	2 172	39,0 %	5 318	95,6 %	246	4,4 %	5 564
Montérégie	8 977	60,8 %	5 168	35,0 %	14 145	95,8 %	627	4,2 %	14 772
Centre-du-Québec	1 479	75,1 %	418	21,2 %	1 897	96,3 %	73	3,7 %	1 970
Moyenne des régions	78,5 %		17,4 %		95,9 %		4,1 %		



Retour au tableau provincial

43 Ce nombre correspond aux membres des ordres régionaux, exclusion faite des membres inactifs retraités.

Évolution de l'effectif infirmier, par région du lieu d'exercice⁴⁴

Région du lieu d'exercice	2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018			2018-2019			2019-2020			Croissance depuis 2015-2016		
	N ^{bre}	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	Variation	Taux de croissance
Bas-Saint-Laurent	1 916	1 916	0	0,0 %	1 895	-21	-1,1 %	1 811	-84	-4,4 %	1 831	20	1,1 %	1 815	-16	-0,9 %	-101	-5,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 716	2 688	-28	-1,0 %	2 696	8	0,3 %	2 668	-28	-1,0 %	2 680	12	0,4 %	2 706	26	1,0 %	18	0,7 %
Capitale-Nationale	9 160	9 193	33	0,4 %	9 185	-8	-0,1 %	9 149	-36	-0,4 %	9 243	94	1,0 %	9 388	145	1,6 %	195	2,1 %
Mauricie	2 493	2 456	-37	-1,5 %	2 439	-17	-0,7 %	2 464	25	1,0 %	2 508	44	1,8 %	2 574	66	2,6 %	118	4,8 %
Estrie	3 003	3 130	127	4,2 %	3 132	2	0,1 %	3 153	21	0,7 %	3 182	29	0,9 %	3 250	68	2,1 %	120	3,8 %
Montréal	22 634	22 767	133	0,6 %	22 783	16	0,1 %	23 026	243	1,1 %	23 502	476	2,1 %	24 178	676	2,9 %	1 411	6,2 %
Outaouais	2 209	2 213	4	0,2 %	2 220	7	0,3 %	2 262	42	1,9 %	2 270	8	0,4 %	2 296	26	1,1 %	83	3,8 %
Abitibi-Témiscamingue	1 339	1 319	-20	-1,5 %	1 346	27	2,0 %	1 345	-1	-0,1 %	1 299	-46	-3,4 %	1 309	10	0,8 %	-10	-0,8 %
Côte-Nord	914	909	-5	-0,5 %	906	-3	-0,3 %	897	-9	-1,0 %	880	-17	-1,9 %	880	0	0,0 %	-29	-3,2 %
Nord-du-Québec	557	581	24	4,3 %	604	23	4,0 %	608	4	0,7 %	608	0	0,0 %	619	11	1,8 %	38	6,5 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	943	951	8	0,8 %	955	4	0,4 %	929	-26	-2,7 %	922	-7	-0,8 %	936	14	1,5 %	-15	-1,6 %
Chaudière-Appalaches	2 859	2 877	18	0,6 %	2 845	-32	-1,1 %	2 867	22	0,8 %	2 863	-4	-0,1 %	2 928	65	2,3 %	51	1,8 %
Laval	2 329	2 408	79	3,4 %	2 480	72	3,0 %	2 490	10	0,4 %	2 545	55	2,2 %	2 662	117	4,6 %	254	10,5 %
Lanaudière	2 637	2 665	28	1,1 %	2 643	-22	-0,8 %	2 714	71	2,7 %	2 774	60	2,2 %	2 796	22	0,8 %	131	4,9 %
Laurentides	3 294	3 339	45	1,4 %	3 363	24	0,7 %	3 409	46	1,4 %	3 476	67	2,0 %	3 594	118	3,4 %	255	7,6 %
Montérégie	8 587	8 680	93	1,1 %	8 835	155	1,8 %	9 009	174	2,0 %	9 249	240	2,7 %	9 476	227	2,5 %	796	9,2 %
Centre-du-Québec	1 652	1 684	32	1,9 %	1 711	27	1,6 %	1 688	-23	-1,3 %	1 655	-33	-2,0 %	1 683	28	1,7 %	-1	-0,1 %
Ensemble du Québec	69 242	69 776	534	0,8 %	70 038	262	0,4 %	70 489	451	0,6 %	71 487	998	1,4 %	73 090	1 603	2,2 %	3 314	4,7 %



Retour au tableau provincial

44 La croissance de l'effectif ne dit rien de l'évolution de la pénurie de main-d'œuvre infirmière, puisqu'il faut également tenir compte de l'augmentation des besoins de la population ou du panier de services. En outre, c'est le MSSS qui mesure la pénurie d'effectifs pour l'ensemble du Québec. Rappelons qu'une pénurie est une différence négative entre l'offre (main-d'œuvre disponible) et la demande (besoins de santé de la population). Le Tableau de l'OIIQ permet de suivre seulement l'évolution des effectifs infirmiers (l'offre) et non d'évaluer les pénuries de personnel infirmier, tant sur une base provinciale que régionale.

Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour mille habitants, par région du lieu d'exercice⁴⁵

Région du lieu d'exercice	2015			2016			2017			2018			2019		
	Population	Infirmières en soins directs		Population	Infirmières en soins directs		Population	Infirmières en soins directs		Population	Infirmières en soins directs		Population	Infirmières en soins directs	
	Nombre	Nombre	N ^{bre} pour 1 000 H.	Nombre	Nombre	N ^{bre} pour 1 000 H.	Nombre	Nombre	N ^{bre} pour 1 000 H.	Nombre	Nombre	N ^{bre} pour 1 000 H.	Nombre	Nombre	N ^{bre} pour 1 000 H.
Bas-Saint-Laurent	198 112	1 658	8,37	197 806	1 642	8,30	197 516	1 599	8,09	197 178	1 574	7,97	197 322	1 549	7,85
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 173	2 332	8,41	277 084	2 328	8,40	277 098	2 309	8,33	277 187	2 331	8,40	277 796	2 339	8,43
Capitale-Nationale	728 910	7 914	10,86	733 898	7 897	10,76	738 417	7 948	10,75	743 688	8 021	10,76	750 645	7 998	10,73
Mauricie	266 253	2 090	7,85	267 020	2 067	7,74	268 363	2 107	7,85	269 250	2 137	7,94	270 889	2 153	7,95
Estrie	317 700	3 477	7,39	320 510	3 540	7,46	322 593	3 573	7,46	325 599	3 587	7,40	328 998	3 611	7,45
Montréal	1 947 925	19 625	10,07	1 959 836	19 585	9,99	1 983 991	19 720	9,92	2 018 348	20 369	10,04	2 052 910	20 521	10,11
Outaouais	382 114	1 890	4,95	385 325	1 896	4,92	388 246	1 926	4,97	392 002	1 964	5,03	397 193	1 919	4,91
Abitibi-Témiscamingue	147 332	1 126	7,64	147 282	1 111	7,54	147 566	1 100	7,46	147 480	1 113	7,55	147 542	1 060	7,19
Côte-Nord	93 937	776	8,26	92 712	784	8,46	91 822	786	8,56	91 147	773	8,47	90 704	738	8,09
Nord-du-Québec	44 536	502	11,27	44 718	531	11,87	45 073	528	11,71	45 537	534	11,73	45 866	539	11,75
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 440	822	8,99	90 739	828	9,13	90 521	820	9,06	90 560	813	8,96	90 334	786	8,67
Chaudière-Appalaches	419 871	2 427	5,78	421 993	2 433	5,77	424 144	2 426	5,72	426 406	2 472	5,80	428 618	2 463	5,78
Laval	422 064	1 928	4,57	425 225	2 120	4,99	429 663	2 220	5,18	434 644	2 269	5,24	438 973	2 168	5,01
Lanaudière	493 873	2 351	4,76	497 249	2 302	4,63	502 941	2 318	4,61	508 741	2 374	4,67	515 448	2 403	4,73
Laurentides	588 338	2 890	4,91	594 918	2 903	4,88	603 127	2 958	4,91	611 596	2 996	4,90	620 264	3 007	4,92
Montérégie	1 514 044	6 448	4,74	1 526 281	6 501	4,74	1 542 227	6 657	4,82	1 560 858	6 848	4,90	1 582 067	6 917	4,95
Centre-du-Québec	241 650	1 433	5,93	243 354	1 450	5,96	245 519	1 444	5,88	247 411	1 411	5,70	249 396	1 407	5,64
Ensemble du Québec	8 175 272	59 689	7,31	8 225 950	59 918	7,28	8 298 827	60 439	7,28	8 387 632	61 586	7,34	8 484 965	61 578	7,34



Retour au graphique provincial

⁴⁵ Ce tableau concerne uniquement infirmières et infirmiers qui exercent des fonctions cliniques ou de soins aux clients et ne comprend pas celles et ceux qui exercent des fonctions de gestion, d'enseignement ou de recherche. Contrairement au tableau provincial, le taux est calculé pour mille habitants, puisque certaines régions ont moins de 100 000 habitants. Ces données sont extraites du rapport annuel sur le personnel infirmier réglementé de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS, 2020).

Âge moyen au 31 mars, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	Au 31 mars														
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bas-Saint-Laurent	43,5	43,5	43,4	43,4	43,6	43,4	43,1	42,6	42,1	42,0	41,8	41,8	41,4	40,9	40,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	43,3	43,1	43,0	42,6	42,5	42,3	41,9	41,4	41,0	40,5	40,2	39,3	39,9	39,6	39,5
Capitale-Nationale	42,5	42,3	42,0	41,9	41,8	41,9	41,6	41,4	41,0	40,8	40,6	40,4	40,1	40,0	39,9
Mauricie	42,9	42,9	42,7	42,3	42,0	42,0	41,9	41,7	41,2	40,9	40,9	40,6	40,3	40,1	39,8
Estrie	42,9	42,6	42,6	42,7	42,7	42,5	42,4	42,3	42,0	41,4	40,6	40,2	40,1	39,8	39,6
Montréal	43,6	43,6	43,6	43,7	43,9	43,8	43,7	43,6	43,4	43,1	43,0	42,7	42,6	42,3	42,1
Outaouais	41,8	41,8	41,8	42,3	42,6	42,6	42,7	42,8	42,8	42,6	42,4	42,4	42,6	42,8	42,9
Abitibi-Témiscamingue	42,1	42,1	42,0	41,9	41,9	42,1	41,9	41,9	41,7	41,4	41,5	41,2	41,1	40,9	40,9
Côte-Nord	41,6	42,0	42,0	42,0	42,4	42,7	42,8	42,7	42,7	42,4	42,1	41,8	42,1	41,9	42,1
Nord-du-Québec	41,3	41,1	41,2	41,7	41,9	41,5	41,5	41,7	41,8	41,3	41,3	41,4	41,4	40,5	40,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43,9	44,1	44,0	44,2	44,5	44,7	44,5	44,7	44,9	44,5	44,0	43,5	43,1	43,1	43,2
Chaudière-Appalaches	43,1	43,0	42,7	42,6	42,6	42,5	42,3	42,1	42,0	41,5	41,1	40,7	40,5	40,2	40,2
Laval	42,4	42,6	42,4	42,7	42,9	43,4	43,4	43,7	43,6	43,4	43,2	43,0	42,9	42,6	42,3
Lanaudière	41,3	41,3	41,5	41,4	41,9	42,1	42,0	42,1	41,9	42,0	41,8	41,4	41,0	40,9	40,9
Laurentides	41,8	41,7	42,0	42,3	42,6	42,8	42,7	42,8	42,5	42,0	41,8	41,5	41,4	41,2	41,4
Montérégie	42,6	42,8	42,7	42,7	42,9	42,9	42,7	42,6	42,2	41,9	41,6	41,3	41,1	40,9	40,9
Centre-du-Québec	43,3	43,2	43,2	43,2	43,1	43,0	42,9	42,5	42,1	41,6	41,4	41,0	40,9	41,0	41,0
Ensemble du Québec	42,9	42,9	42,8	42,9	43,0	43,0	42,8	42,7	42,4	42,1	41,9	41,6	41,5	41,3	41,2



Retour au graphique provincial

Tranche d'âge, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	2015-2016								2019-2020								Variation			
	24 ans ou moins	25 à 34 ans	Moins de 35 ans %	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans ou +	55 ans ou + %	TOTAL	24 ans ou moins	25 à 34 ans	Moins de 35 ans %	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans ou +	55 ans ou + %	TOTAL	Moins de 35 ans		55 ans ou +	
Bas-Saint-Laurent	140	490	32,9 %	481	449	356	18,6 %	1 916	124	509	34,9 %	475	446	261	14,4 %	1 815	3	0,5 %	-95	-4,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	209	833	38,8 %	656	584	406	15,1 %	2 688	183	849	38,1 %	816	519	339	12,5 %	2 706	-10	-1,0 %	-67	-2,6 %
Capitale-Nationale	734	2 757	38,0 %	2 178	2 037	1 487	16,2 %	9 193	636	2 775	36,3 %	2 884	1 874	1 219	13,0 %	9 388	-80	-2,3 %	-268	-3,2 %
Mauricie	185	713	36,6 %	594	587	377	15,4 %	2 456	190	763	37,0 %	748	573	300	11,7 %	2 574	55	6,1 %	-77	-3,7 %
Estrie	315	881	38,2 %	708	739	487	15,6 %	3 130	299	954	38,6 %	863	705	429	13,2 %	3 250	57	4,8 %	-58	-2,4 %
Montréal	1 078	5 436	28,6 %	5 847	6 006	4 400	19,3 %	22 767	1 197	6 168	30,5 %	6 743	6 032	4 038	16,7 %	24 178	851	13,1 %	-362	-2,6 %
Outaouais	142	489	28,5 %	578	670	334	15,1 %	2 213	85	502	25,6 %	667	683	359	15,6 %	2 296	-44	-7,0 %	25	0,5 %
Abitibi-Témiscamingue	94	330	32,1 %	336	355	204	15,5 %	1 319	89	361	34,4 %	355	333	171	13,1 %	1 309	26	6,1 %	-33	-2,4 %
Côte-Nord	67	209	30,4 %	207	290	136	15,0 %	909	52	214	30,2 %	231	238	145	16,5 %	880	-10	-3,6 %	9	1,5 %
Nord-du-Québec	20	184	35,1 %	160	115	102	17,6 %	581	15	222	38,3 %	162	124	96	15,5 %	619	33	16,2 %	-6	-2,0 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	58	199	27,0 %	196	282	216	22,7 %	951	29	252	30,0 %	219	230	206	22,0 %	936	24	9,3 %	-10	-0,7 %
Chaudière-Appalaches	249	798	36,4 %	697	633	500	17,4 %	2 877	233	817	35,9 %	837	633	408	13,9 %	2 928	3	0,3 %	-92	-3,4 %
Laval	140	484	25,9 %	653	677	454	18,9 %	2 408	154	637	29,7 %	715	689	467	17,5 %	2 662	167	26,8 %	13	-1,3 %
Lanaudière	179	642	30,8 %	713	687	444	16,7 %	2 665	177	734	32,6 %	849	664	372	13,3 %	2 796	90	11,0 %	-72	-3,4 %
Laurentides	222	792	30,4 %	948	840	537	16,1 %	3 339	188	924	30,9 %	1 105	874	503	14,0 %	3 594	98	9,7 %	-34	-2,1 %
Montérégie	628	2 214	32,7 %	2 250	2 089	1 499	17,3 %	8 680	579	2 674	34,3 %	2 685	2 134	1 404	14,8 %	9 476	411	14,5 %	-95	-2,5 %
Centre-du-Québec	127	437	33,5 %	437	399	284	16,9 %	1 684	104	444	32,6 %	514	376	245	14,6 %	1 683	-16	-2,8 %	-39	-2,3 %
Ensemble du Québec	4 587	17 888	32,2 %	17 639	17 439	12 223	17,5 %	69 776	4 334	19 799	33,0 %	20 868	17 127	10 962	15,0 %	73 090	1 658	7,4 %	-1 261	-2,5 %



Retour au graphique provincial

Proportion des hommes dans la profession, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Bas-Saint-Laurent	8,0 %	8,3 %	8,7 %	8,4 %	8,1 %	8,2 %	8,1 %	7,7 %	8,3 %	8,6 %	8,6 %	8,5 %	8,6 %	8,2 %	8,4 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10,5 %	10,4 %	10,3 %	9,7 %	9,5 %	9,9 %	10,0 %	10,6 %	10,4 %	10,3 %	10,4 %	10,3 %	10,6 %	10,4 %	10,3 %
Capitale-Nationale	10,7 %	10,6 %	11,0 %	11,3 %	11,6 %	11,5 %	11,6 %	11,8 %	12,0 %	12,1 %	12,3 %	12,4 %	12,7 %	12,9 %	13,2 %
Mauricie	9,6 %	9,7 %	9,5 %	9,5 %	9,5 %	9,9 %	9,8 %	9,9 %	10,3 %	10,3 %	10,2 %	9,9 %	9,7 %	9,7 %	9,8 %
Estrie	10,6 %	10,9 %	11,4 %	11,3 %	11,4 %	11,3 %	11,5 %	11,4 %	11,8 %	12,4 %	12,3 %	12,6 %	12,3 %	12,2 %	12,2 %
Montréal	9,0 %	9,2 %	9,7 %	9,8 %	10,1 %	10,5 %	10,7 %	11,3 %	11,8 %	12,1 %	12,4 %	12,6 %	12,9 %	13,0 %	13,4 %
Outaouais	8,0 %	8,2 %	8,2 %	8,2 %	8,6 %	8,6 %	9,0 %	9,6 %	9,5 %	9,6 %	10,1 %	10,4 %	10,7 %	11,0 %	11,4 %
Abitibi-Témiscamingue	7,7 %	7,6 %	7,5 %	7,5 %	7,7 %	7,6 %	7,4 %	7,6 %	7,5 %	7,5 %	7,3 %	7,9 %	7,8 %	7,2 %	7,3 %
Côte-Nord	9,5 %	9,2 %	8,8 %	9,6 %	9,2 %	9,4 %	10,4 %	9,4 %	8,8 %	9,3 %	8,8 %	9,1 %	9,0 %	8,8 %	7,7 %
Nord-du-Québec	21,4 %	20,5 %	19,3 %	19,3 %	18,7 %	20,6 %	19,2 %	18,9 %	18,5 %	17,6 %	17,6 %	19,2 %	19,2 %	20,1 %	20,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,8 %	10,4 %	10,5 %	10,3 %	10,2 %	10,3 %	9,9 %	10,3 %	10,4 %	10,8 %	10,7 %	11,2 %	11,4 %	11,2 %	12,1 %
Chaudière-Appalaches	9,8 %	10,1 %	9,9 %	9,9 %	10,4 %	10,6 %	10,5 %	10,2 %	10,5 %	10,6 %	10,4 %	10,4 %	10,7 %	11,0 %	10,7 %
Laval	6,3 %	6,6 %	6,6 %	7,4 %	7,6 %	7,6 %	8,2 %	8,4 %	8,3 %	8,8 %	8,8 %	9,0 %	8,9 %	9,0 %	9,2 %
Lanaudière	10,0 %	9,9 %	9,9 %	9,9 %	10,0 %	10,1 %	10,4 %	10,2 %	10,3 %	10,2 %	10,0 %	9,7 %	9,8 %	9,6 %	9,3 %
Laurentides	8,8 %	8,7 %	8,9 %	9,1 %	9,1 %	9,5 %	9,4 %	9,3 %	9,0 %	9,1 %	9,1 %	9,4 %	9,4 %	9,4 %	9,2 %
Montérégie	6,9 %	6,9 %	6,9 %	7,1 %	7,2 %	7,2 %	7,5 %	7,8 %	8,2 %	8,3 %	8,5 %	8,7 %	8,8 %	9,5 %	9,3 %
Centre-du-Québec	8,7 %	8,8 %	8,3 %	8,4 %	8,6 %	8,2 %	8,0 %	8,1 %	8,4 %	8,7 %	8,4 %	8,6 %	8,7 %	8,6 %	8,8 %
Ensemble du Québec	9,1 %	9,2 %	9,4 %	9,5 %	9,7 %	9,9 %	10,0 %	10,3 %	10,6 %	10,8 %	10,9 %	11,0 %	11,2 %	11,3 %	11,5 %



Retour au graphique provincial

Formation initiale, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	2015-2016									2019-2020								
	Diplôme décerné par un hôpital		DEC		Baccalauréat initial		Formation hors Québec		Total	Diplôme décerné par un hôpital		DEC		Baccalauréat initial		Formation hors Québec		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Bas-Saint-Laurent	21	1,1 %	1 795	93,7 %	69	3,6 %	31	1,6 %	1 916	7	0,4 %	1 718	94,7 %	71	3,9 %	19	1,0 %	1 815
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13	0,5 %	2 475	92,1 %	189	7,0 %	11	0,4 %	2 688	2	0,1 %	2 453	90,7 %	246	9,1 %	5	0,2 %	2 706
Capitale-Nationale	112	1,2 %	7 723	84,0 %	1 152	12,5 %	206	2,2 %	9 193	38	0,4 %	7 653	81,5 %	1 282	13,7 %	415	4,4 %	9 388
Mauricie	21	0,9 %	2 213	90,1 %	207	8,4 %	15	0,6 %	2 456	8	0,3 %	2 277	88,5 %	265	10,3 %	24	0,9 %	2 574
Estrie	26	0,8 %	2 804	89,6 %	131	4,2 %	169	5,4 %	3 130	11	0,3 %	2 892	89,0 %	191	5,9 %	156	4,8 %	3 250
Montréal	304	1,3 %	16 197	71,1 %	3 621	15,9 %	2 645	11,6 %	22 767	118	0,5 %	16 355	67,6 %	4 179	17,3 %	3 526	14,6 %	24 178
Outaouais	13	0,6 %	1 749	79,0 %	255	11,5 %	196	8,9 %	2 213	6	0,3 %	1 719	74,9 %	327	14,2 %	244	10,6 %	2 296
Abitibi-Témiscamingue	7	0,5 %	1 241	94,1 %	44	3,3 %	27	2,0 %	1 319	2	0,2 %	1 227	93,7 %	54	4,1 %	26	2,0 %	1 309
Côte-Nord	5	0,6 %	851	93,6 %	35	3,9 %	18	2,0 %	909	3	0,3 %	814	92,5 %	40	4,5 %	23	2,6 %	880
Nord-du-Québec	1	0,2 %	471	81,1 %	69	11,9 %	40	6,9 %	581	0	0,0 %	494	79,8 %	86	13,9 %	39	6,3 %	619
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8	0,8 %	856	90,0 %	56	5,9 %	31	3,3 %	951	5	0,5 %	840	89,7 %	65	6,9 %	26	2,8 %	936
Chaudière-Appalaches	49	1,7 %	2 617	91,0 %	190	6,6 %	21	0,7 %	2 877	14	0,5 %	2 639	90,1 %	241	8,2 %	34	1,2 %	2 928
Laval	30	1,2 %	1 920	79,7 %	352	14,6 %	106	4,4 %	2 408	13	0,5 %	2 055	77,2 %	425	16,0 %	169	6,3 %	2 662
Lanaudière	21	0,8 %	2 392	89,8 %	224	8,4 %	28	1,1 %	2 665	10	0,4 %	2 476	88,6 %	268	9,6 %	42	1,5 %	2 796
Laurentides	37	1,1 %	2 930	87,8 %	292	8,7 %	80	2,4 %	3 339	14	0,4 %	3 101	86,3 %	358	10,0 %	121	3,4 %	3 594
Montérégie	96	1,1 %	7 622	87,8 %	638	7,4 %	324	3,7 %	8 680	32	0,3 %	8 114	85,6 %	824	8,7 %	506	5,3 %	9 476
Centre-du-Québec	21	1,2 %	1 546	91,8 %	107	6,4 %	10	0,6 %	1 684	11	0,7 %	1 554	92,3 %	111	6,6 %	7	0,4 %	1 683
Ensemble du Québec	785	1,1 %	57 402	82,3 %	7 631	10,9 %	3 958	5,7 %	69 776	294	0,4 %	58 381	79,9 %	9 033	12,4 %	5 382	7,4 %	73 090



Retour au graphique provincial

Niveau d'études en sciences infirmières, par région du lieu d'exercice


Région du lieu d'exercice	2015-2016										2019-2020										Variation du % de bac ou +
	DEC		Certificat		Baccalauréat		Cycle supérieur		% total bac ou +	Total	DEC		Certificat		Baccalauréat		Cycle supérieur		% total bac ou +	Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	957	49,9 %	178	9,3 %	727	37,9 %	54	2,8 %	40,8 %	1 916	784	43,2 %	126	6,9 %	846	46,6 %	59	3,3 %	49,9 %	1 815	9,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 431	53,2 %	129	4,8 %	1 073	39,9 %	55	2,0 %	42,0 %	2 688	1 278	47,2 %	103	3,8 %	1 244	46,0 %	81	3,0 %	49,0 %	2 706	7,0
Capitale-Nationale	4 641	50,5 %	736	8,0 %	3 570	38,8 %	246	2,7 %	41,5 %	9 193	4 087	43,5 %	579	6,2 %	4 349	46,3 %	373	4,0 %	50,3 %	9 388	8,8
Mauricie	1 348	54,9 %	205	8,3 %	823	33,5 %	80	3,3 %	36,8 %	2 456	1 209	47,0 %	151	5,9 %	1 082	42,0 %	132	5,1 %	47,2 %	2 574	10,4
Estrie	1 698	54,2 %	154	4,9 %	1 167	37,3 %	111	3,5 %	40,8 %	3 130	1 486	45,7 %	201	6,2 %	1 400	43,1 %	163	5,0 %	48,1 %	3 250	7,3
Montréal	10 835	47,6 %	1 738	7,6 %	8 863	38,9 %	1 331	5,8 %	44,8 %	22 767	10 183	42,1 %	1 622	6,7 %	10 677	44,2 %	1 696	7,0 %	51,2 %	24 178	6,4
Outaouais	1 151	52,0 %	85	3,8 %	905	40,9 %	72	3,3 %	44,1 %	2 213	1 073	46,7 %	78	3,4 %	1 039	45,3 %	106	4,6 %	49,9 %	2 296	5,7
Abitibi-Témiscamingue	753	57,1 %	86	6,5 %	451	34,2 %	29	2,2 %	36,4 %	1 319	641	49,0 %	75	5,7 %	531	40,6 %	62	4,7 %	45,3 %	1 309	8,9
Côte-Nord	568	62,5 %	85	9,4 %	246	27,1 %	10	1,1 %	28,2 %	909	469	53,3 %	72	8,2 %	320	36,4 %	19	2,2 %	38,5 %	880	10,4
Nord-du-Québec	305	52,5 %	50	8,6 %	208	35,8 %	18	3,1 %	38,9 %	581	260	42,0 %	48	7,8 %	274	44,3 %	37	6,0 %	50,2 %	619	11,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	591	62,1 %	79	8,3 %	265	27,9 %	16	1,7 %	29,5 %	951	501	53,5 %	64	6,8 %	346	37,0 %	25	2,7 %	39,6 %	936	10,1
Chaudière-Appalaches	1 552	53,9 %	249	8,7 %	1 010	35,1 %	66	2,3 %	37,4 %	2 877	1 320	45,1 %	216	7,4 %	1 300	44,4 %	92	3,1 %	47,5 %	2 928	10,1
Laval	1 149	47,7 %	232	9,6 %	945	39,2 %	82	3,4 %	42,6 %	2 408	1 153	43,3 %	225	8,5 %	1 165	43,8 %	119	4,5 %	48,2 %	2 662	5,6
Lanaudière	1 465	55,0 %	290	10,9 %	828	31,1 %	82	3,1 %	34,1 %	2 665	1 300	46,5 %	241	8,6 %	1 137	40,7 %	118	4,2 %	44,9 %	2 796	10,7
Laurentides	1 880	56,3 %	360	10,8 %	1 000	29,9 %	99	3,0 %	32,9 %	3 339	1 707	47,5 %	374	10,4 %	1 354	37,7 %	159	4,4 %	42,1 %	3 594	9,2
Montérégie	4 744	54,7 %	911	10,5 %	2 756	31,8 %	269	3,1 %	34,9 %	8 680	4 455	47,0 %	937	9,9 %	3 660	38,6 %	424	4,5 %	43,1 %	9 476	8,2
Centre-du-Québec	962	57,1 %	184	10,9 %	492	29,2 %	46	2,7 %	31,9 %	1 684	801	47,6 %	143	8,5 %	667	39,6 %	72	4,3 %	43,9 %	1 683	12,0
Ensemble du Québec	36 030	51,6 %	5 751	8,2 %	25 329	36,3 %	2 666	3,8 %	40,1 %	69 776	32 707	44,7 %	5 255	7,2 %	31 391	42,9 %	3 737	5,1 %	48,0 %	73 090	7,9



Retour au graphique provincial

Statut d'emploi, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	2015-2016							2019-2020							Variation	
	Temps complet		Temps partiel		Occasionnel		Total ⁴⁶	Temps complet		Temps partiel		Occasionnel		Total	Proportion temps complet	Proportion occasionnel
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	1 061	55,4 %	667	34,8 %	188	9,8 %	1 916	1 147	63,2 %	544	30,0 %	124	6,8 %	1 815	7,8	-3,0
Saguenay-Lac-St-Jean	1 476	54,9 %	923	34,4 %	288	10,7 %	2 687	1 676	61,9 %	795	29,4 %	235	8,7 %	2 706	7,0	-2,0
Capitale-Nationale	5 878	64,0 %	2 614	28,4 %	699	7,6 %	9 191	6 141	65,4 %	2 693	28,7 %	554	5,9 %	9 388	1,5	-1,7
Mauricie	1 343	54,7 %	851	34,6 %	262	10,7 %	2 456	1 414	54,9 %	960	37,3 %	200	7,8 %	2 574	0,3	-2,9
Estrie	1 993	63,7 %	881	28,2 %	254	8,1 %	3 128	2 005	61,7 %	1 061	32,6 %	184	5,7 %	3 250	-2,0	-2,5
Montréal	13 842	60,8 %	7 507	33,0 %	1 404	6,2 %	22 753	15 062	62,3 %	7 874	32,6 %	1 242	5,1 %	24 178	1,5	-1,0
Outaouais	1 475	66,7 %	599	27,1 %	139	6,3 %	2 213	1 512	65,9 %	636	27,7 %	148	6,4 %	2 296	-0,8	0,2
Abitibi-Témiscamingue	718	54,4 %	524	39,7 %	77	5,8 %	1 319	765	58,4 %	461	35,2 %	83	6,3 %	1 309	4,0	0,5
Côte-Nord	577	63,5 %	243	26,7 %	89	9,8 %	909	608	69,1 %	192	21,8 %	80	9,1 %	880	5,6	-0,7
Nord-du-Québec	428	73,7 %	60	10,3 %	93	16,0 %	581	472	76,3 %	42	6,8 %	105	17,0 %	619	2,6	1,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	564	59,3 %	279	29,3 %	108	11,4 %	951	611	65,3 %	231	24,7 %	94	10,0 %	936	6,0	-1,3
Chaudière-Appalaches	1 666	57,9 %	869	30,2 %	341	11,9 %	2 876	1 866	63,7 %	816	27,9 %	246	8,4 %	2 928	5,8	-3,5
Laval	1 291	53,6 %	934	38,8 %	183	7,6 %	2 408	1 542	57,9 %	941	35,3 %	179	6,7 %	2 662	4,3	-0,9
Lanaudière	1 390	52,2 %	1 037	38,9 %	237	8,9 %	2 664	1 580	56,5 %	1 038	37,1 %	178	6,4 %	2 796	4,3	-2,5
Laurentides	1 905	57,1 %	1 148	34,4 %	286	8,6 %	3 339	2 134	59,4 %	1 229	34,2 %	231	6,4 %	3 594	2,3	-2,1
Montérégie	4 784	55,1 %	3 104	35,8 %	791	9,1 %	8 679	5 472	57,7 %	3 370	35,6 %	634	6,7 %	9 476	2,6	-2,4
Centre-du-Québec	1 145	68,0 %	411	24,4 %	128	7,6 %	1 684	1 108	65,8 %	428	25,4 %	147	8,7 %	1 683	-2,2	1,1
Ensemble du Québec	41 596	59,6 %	22 651	32,5 %	5 567	8,0 %	69 754	45 115	61,7 %	23 311	31,9 %	4 664	6,4 %	73 090	2,1	-1,6

 Retour au graphique provincial

46 Le total ne comprend pas les non-répondants (n = 22).

Secteur d'emploi, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	2015-2016									2019-2020								
	RSSS		Privé		Éducation		Public (autre que RSSS) Communautaire/OSBL		Total	RSSS		Privé		Éducation		Public (autre que RSSS) Communautaire/OSBL		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Bas-Saint-Laurent	1 608	83,9 %	107	5,6 %	109	5,7 %	92	4,8 %	1 916	1 542	85,0 %	108	6,0 %	84	4,6 %	81	4,5 %	1 815
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 336	86,9 %	144	5,4 %	118	4,4 %	90	3,3 %	2 688	2 345	86,7 %	168	6,2 %	104	3,8 %	89	3,3 %	2 706
Capitale-Nationale	7 750	84,3 %	685	7,5 %	333	3,6 %	425	4,6 %	9 193	7 922	84,4 %	753	8,0 %	303	3,2 %	410	4,4 %	9 388
Mauricie	2 079	84,6 %	152	6,2 %	138	5,6 %	87	3,5 %	2 456	2 182	84,8 %	173	6,7 %	131	5,1 %	88	3,4 %	2 574
Estrie	2 760	88,2 %	173	5,5 %	137	4,4 %	60	1,9 %	3 130	2 828	87,0 %	230	7,1 %	124	3,8 %	68	2,1 %	3 250
Montréal	19 358	85,0 %	1 847	8,1 %	826	3,6 %	736	3,2 %	22 767	20 776	85,9 %	1 945	8,0 %	770	3,2 %	687	2,8 %	24 178
Outaouais	1 874	84,7 %	186	8,4 %	108	4,9 %	45	2,0 %	2 213	1 957	85,2 %	202	8,8 %	79	3,4 %	58	2,5 %	2 296
Abitibi-Témiscamingue	1 125	85,3 %	96	7,3 %	54	4,1 %	44	3,3 %	1 319	1 090	83,3 %	120	9,2 %	51	3,9 %	48	3,7 %	1 309
Côte-Nord	734	80,7 %	53	5,8 %	27	3,0 %	95	10,5 %	909	701	79,7 %	55	6,3 %	24	2,7 %	100	11,4 %	880
Nord-du-Québec	571	98,3 %	8	1,4 %	2	0,3 %	0	0,0 %	581	606	97,9 %	12	1,9 %	1	0,2 %	0	0,0 %	619
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	871	91,6 %	33	3,5 %	38	4,0 %	9	0,9 %	951	852	91,0 %	46	4,9 %	29	3,1 %	9	1,0 %	936
Chaudière-Appalaches	2 412	83,8 %	271	9,4 %	145	5,0 %	49	1,7 %	2 877	2 524	86,2 %	260	8,9 %	107	3,7 %	37	1,3 %	2 928
Laval	1 895	78,7 %	333	13,8 %	110	4,6 %	70	2,9 %	2 408	2 074	77,9 %	394	14,8 %	109	4,1 %	85	3,2 %	2 662
Lanaudière	2 222	83,4 %	307	11,5 %	86	3,2 %	50	1,9 %	2 665	2 333	83,4 %	335	12,0 %	79	2,8 %	49	1,8 %	2 796
Laurentides	2 670	80,0 %	401	12,0 %	139	4,2 %	129	3,9 %	3 339	2 919	81,2 %	393	10,9 %	155	4,3 %	127	3,5 %	3 594
Montérégie	7 171	82,6 %	963	11,1 %	368	4,2 %	178	2,1 %	8 680	7 858	82,9 %	1 053	11,1 %	363	3,8 %	202	2,1 %	9 476
Centre-du-Québec	1 448	86,0 %	119	7,1 %	75	4,5 %	42	2,5 %	1 684	1 437	85,4 %	129	7,7 %	67	4,0 %	50	3,0 %	1 683
Ensemble du Québec	58 884	84,4 %	5 878	8,4 %	2 813	4,0 %	2 201	3,2 %	69 776	61 946	84,8 %	6 376	8,7 %	2 580	3,5 %	2 188	3,0 %	73 090



Retour au tableau provincial

Domaine d'activité, par région du lieu d'exercice

Région du lieu d'exercice	2018-2019 ⁴⁷									2019-2020								
	Clinique		Gestion		Enseignement		Recherche		Total	Clinique		Gestion		Enseignement		Recherche		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Bas-Saint-Laurent	1 613	88,1 %	115	6,3 %	98	5,4 %	5	0,3 %	1 831	1 601	88,2 %	121	6,7 %	84	4,6 %	9	0,5 %	1 815
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 381	88,8 %	186	6,9 %	101	3,8 %	12	0,4 %	2 680	2 397	88,6 %	193	7,1 %	104	3,8 %	12	0,4 %	2 706
Capitale-Nationale	8 103	87,7 %	652	7,1 %	312	3,4 %	176	1,9 %	9 243	8 247	87,8 %	658	7,0 %	309	3,3 %	174	1,9 %	9 388
Mauricie	2 190	87,3 %	177	7,1 %	130	5,2 %	11	0,4 %	2 508	2 257	87,7 %	176	6,8 %	130	5,1 %	11	0,4 %	2 574
Estrie	2 775	87,2 %	241	7,6 %	116	3,6 %	50	1,6 %	3 182	2 839	87,4 %	258	7,9 %	107	3,3 %	46	1,4 %	3 250
Montréal	20 397	86,8 %	1 929	8,2 %	754	3,2 %	422	1,8 %	23 502	20 994	86,8 %	2 016	8,3 %	718	3,0 %	450	1,9 %	24 178
Outaouais	2 002	88,2 %	167	7,4 %	84	3,7 %	17	0,7 %	2 270	2 042	88,9 %	167	7,3 %	74	3,2 %	13	0,6 %	2 296
Abitibi-Témiscamingue	1 120	86,2 %	126	9,7 %	50	3,8 %	3	0,2 %	1 299	1 134	86,6 %	124	9,5 %	48	3,7 %	3	0,2 %	1 309
Côte-Nord	766	87,0 %	87	9,9 %	25	2,8 %	2	0,2 %	880	766	87,0 %	89	10,1 %	24	2,7 %	1	0,1 %	880
Nord-du-Québec	545	89,6 %	61	10,0 %	1	0,2 %	1	0,2 %	608	549	88,7 %	68	11,0 %	1	0,2 %	1	0,2 %	619
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	818	88,7 %	71	7,7 %	30	3,3 %	3	0,3 %	922	842	90,0 %	64	6,8 %	29	3,1 %	1	0,1 %	936
Chaudière-Appalaches	2 533	88,5 %	199	7,0 %	117	4,1 %	14	0,5 %	2 863	2 584	88,3 %	217	7,4 %	109	3,7 %	18	0,6 %	2 928
Laval	2 200	86,4 %	220	8,6 %	105	4,1 %	20	0,8 %	2 545	2 321	87,2 %	216	8,1 %	109	4,1 %	16	0,6 %	2 662
Lanaudière	2 508	90,4 %	174	6,3 %	82	3,0 %	10	0,4 %	2 774	2 510	89,8 %	194	6,9 %	83	3,0 %	9	0,3 %	2 796
Laurentides	3 087	88,8 %	236	6,8 %	143	4,1 %	10	0,3 %	3 476	3 164	88,0 %	264	7,3 %	153	4,3 %	13	0,4 %	3 594
Montérégie	8 131	87,9 %	712	7,7 %	363	3,9 %	43	0,5 %	9 249	8 319	87,8 %	749	7,9 %	359	3,8 %	49	0,5 %	9 476
Centre-du-Québec	1 465	88,5 %	120	7,3 %	62	3,7 %	8	0,5 %	1 655	1 494	88,8 %	115	6,8 %	65	3,9 %	9	0,5 %	1 683
Ensemble du Québec	62 634	87,6 %	5 473	7,7 %	2 573	3,6 %	807	1,1 %	71 487	64 060	87,6 %	5 689	7,8 %	2 506	3,4 %	835	1,1 %	73 090



Retour au tableau provincial

47 Les choix de réponses pour la fonction principale ont été mis à jour en 2018-2019. Par conséquent, il est impossible de comparer l'évolution avec les années précédentes.

Domaine de pratique, par région du lieu d'exercice⁴⁸

Région du lieu d'exercice	2018-2019 ⁴⁹											2019-2020										
	Soins généraux et spécialisés		Soins critiques		Soins en santé mentale		Soins de première ligne		Autres		Total	Soins généraux et spécialisés		Soins critiques		Soins en santé mentale		Soins de première ligne		Autres		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Bas-Saint-Laurent	917	50,1 %	286	15,6 %	89	4,9 %	294	16,1 %	245	13,4 %	1 831	911	50,2 %	271	14,9 %	84	4,6 %	310	17,1 %	239	13,2 %	1 815
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 352	50,4 %	414	15,4 %	134	5,0 %	397	14,8 %	383	14,3 %	2 680	1 359	50,2 %	410	15,2 %	129	4,8 %	428	15,8 %	380	14,0 %	2 706
Capitale-Nationale	4 706	50,9 %	1 508	16,3 %	686	7,4 %	1 050	11,4 %	1 293	14,0 %	9 243	4 872	51,9 %	1 514	16,1 %	649	6,9 %	1 100	11,7 %	1 253	13,3 %	9 388
Mauricie	1 259	50,2 %	366	14,6 %	132	5,3 %	412	16,4 %	339	13,5 %	2 508	1 335	51,9 %	353	13,7 %	135	5,2 %	420	16,3 %	331	12,9 %	2 574
Estrie	1 587	49,9 %	555	17,4 %	175	5,5 %	445	14,0 %	420	13,2 %	3 182	1 622	49,9 %	571	17,6 %	180	5,5 %	473	14,6 %	404	12,4 %	3 250
Montréal	12 616	53,7 %	3 941	16,8 %	1 541	6,6 %	2 503	10,7 %	2 901	12,3 %	23 502	13 038	53,9 %	4 055	16,8 %	1 631	6,7 %	2 636	10,9 %	2 818	11,7 %	24 178
Outaouais	1 064	46,9 %	389	17,1 %	150	6,6 %	361	15,9 %	306	13,5 %	2 270	1 104	48,1 %	364	15,9 %	158	6,9 %	379	16,5 %	291	12,7 %	2 296
Abitibi-Témiscamingue	558	43,0 %	199	15,3 %	75	5,8 %	240	18,5 %	227	17,5 %	1 299	572	43,7 %	202	15,4 %	76	5,8 %	243	18,6 %	216	16,5 %	1 309
Côte-Nord	321	36,5 %	158	18,0 %	34	3,9 %	180	20,5 %	187	21,3 %	880	332	37,7 %	152	17,3 %	33	3,8 %	195	22,2 %	168	19,1 %	880
Nord-du-Québec	148	24,3 %	88	14,5 %	8	1,3 %	209	34,4 %	155	25,5 %	608	141	22,8 %	98	15,8 %	12	1,9 %	234	37,8 %	134	21,6 %	619
Gaspésie-Îles-de-la-Mad.	419	45,4 %	181	19,6 %	38	4,1 %	173	18,8 %	111	12,0 %	922	414	44,2 %	188	20,1 %	38	4,1 %	191	20,4 %	105	11,2 %	936
Chaudière-Appalaches	1 399	48,9 %	389	13,6 %	177	6,2 %	495	17,3 %	403	14,1 %	2 863	1 442	49,2 %	387	13,2 %	193	6,6 %	534	18,2 %	372	12,7 %	2 928
Laval	1 351	53,1 %	279	11,0 %	98	3,9 %	441	17,3 %	376	14,8 %	2 545	1 408	52,9 %	310	11,6 %	106	4,0 %	470	17,7 %	368	13,8 %	2 662
Lanaudière	1 339	48,3 %	376	13,6 %	159	5,7 %	561	20,2 %	339	12,2 %	2 774	1 362	48,7 %	368	13,2 %	166	5,9 %	571	20,4 %	329	11,8 %	2 796
Laurentides	1 639	47,2 %	521	15,0 %	210	6,0 %	610	17,5 %	496	14,3 %	3 476	1 669	46,4 %	500	13,9 %	242	6,7 %	653	18,2 %	530	14,7 %	3 594
Montérégie	4 726	51,1 %	1 193	12,9 %	442	4,8 %	1 656	17,9 %	1 232	13,3 %	9 249	4 819	50,9 %	1 210	12,8 %	466	4,9 %	1 768	18,7 %	1 213	12,8 %	9 476
Centre-du-Québec	776	46,9 %	224	13,5 %	75	4,5 %	350	21,1 %	230	13,9 %	1 655	814	48,4 %	222	13,2 %	82	4,9 %	367	21,8 %	198	11,8 %	1 683
Ensemble du Québec	36 177	50,6 %	11 067	15,5 %	4 223	5,9 %	10 377	14,5 %	9 643	13,5 %	71 487	37 214	50,9 %	11 175	15,3 %	4 380	6,0 %	10 972	15,0 %	9 349	12,8 %	73 090



Retour au tableau provincial

48 Consultez les fascicules régionaux pour le détail par domaine de pratique spécifique pour chaque région.

49 Les choix de réponses pour le domaine de pratique ont été mis à jour en 2018-2019. Par conséquent, il est impossible de comparer l'évolution avec les années précédentes.